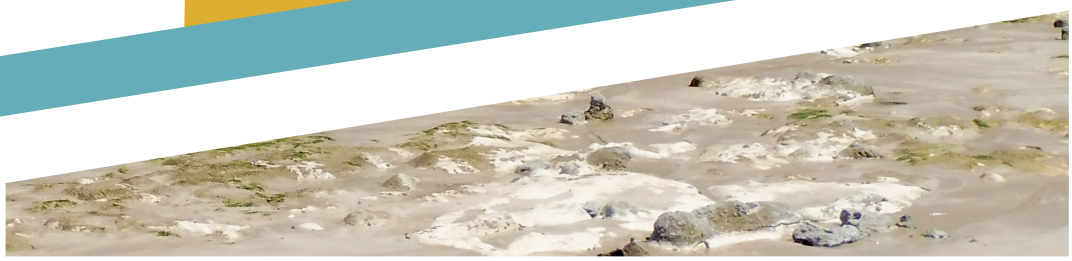
Le RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 de l'association Picardie Nature

- Vie associative
- Étude de la faune sauvage
- Protection de la faune sauvage
- Découverte de la nature et de l'environnement
- Protection de l'environnement



Photographie : Sébastien Legris



PICARDIE NATURE

Sommaire

- Rapport moral du président p.3
- Picardie Nature en synthèse p.6
- Fonctionnement de l'Association p.8
- Picardie Nature communique p.12
- Les actions p.14
- Etude de la Faune Sauvage p.16
- Etude et Protection des mammifères marins p.38
- Mission Faune protégée & Bâti p.51
- Découverte Nature et Environnement p.58
- Nature propre en Hauts-de-France p.64



Le rapport d'activités est édité par Picardie Nature.
Téléchargeable sur le site internet : www.picardie-nature.org

Adresse postale : Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - 80097 Amiens Cedex 3

Rédacteur en chef : Eric Hugentobler
Rédaction : Patrick Thiery, Marie-Christine Dély, Eric Hugentobler, Sébastien Maillier, Sébastien Legris, Lucie Dutour, Thomas Hermant, Lison Gaignon, Sarah Monnet, Sophie Declercq, Betty Courquin

Rapport moral du Président

Il y a 49 ans quelques ornithologues picards emmenés par Noel RANSON ont créé le GEPOP, Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Picardie, à une époque où aucune législation sur la protection de l'environnement n'existait mais où les signes d'une dégradation commençaient à être visibles. Noel RANSON, qui nous a quitté il y a cinq mois a été le premier président de ce qui est devenu aujourd'hui PICARDIE NATURE.



A chaque évolution politique et législative, nous avons su adapter nos moyens d'actions pour être présents et actifs dans le débat public, pour améliorer la connaissance sur la faune sauvage et ses habitats naturels, principal objet de notre action. Picardie Nature demeure également toujours engagé pour protéger des espèces menacées ou emblématiques, pour informer et sensibiliser les citoyens. L'association porte également toujours le même intérêt pour le développement des énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, le respect de la réglementation, même si ces domaines mobilisent trop peu de bénévoles au regard des enjeux.

Pour la 3ème année consécutive, notre bilan financier positif nous permet de penser que l'association est sortie de l'ornière, même si la trésorerie connait encore des tensions régulièrement. En trois ans, nous avons fait évoluer notre modèle économique en nous adaptant à la réforme territoriale et en cherchant à développer des partenariats avec des structures publiques et des entreprises privées sans dévier de nos objectifs.

Nous pourrions être satisfaits de cette situation si deux sujets de préoccupation n'assombrissaient notre vision de l'avenir.

Le premier concerne la faible mobilisation des citoyens pour rejoindre durablement des associations départementales et régionales de protection de la nature et de l'environnement, au-delà des mobilisations locales souvent éphémères. Et à l'intérieur des associations reconnues par les pouvoirs publics, la trop faible implication d'adhérents pour des activités pourtant importantes de représentation dans des commissions, d'analyse de projets soumis à enquête publique ou encore pour initier et suivre des affaires devant les tribunaux.

Le second, vous le connaissez aussi bien que moi quelque soient vos centre d'intérêts dans votre engagement associatif, il s'agit de l'état de l'environnement.

Tous les indicateurs dans tous les domaines qui touchent à la vie sur notre planète sont au rouge. Les Hauts de France n'échappent pas à cette dramatique situation. Les sols et les nappes d'eau sont contaminés par le glyphosate et bien d'autres pesticides. Le modèle agricole dominant

appauvrit les sols et engendre des retournements de prairies, des destructions de haies, des comblements de mares. Les gisements de ressources non renouvelables s'épuisent. Les ressources naturelles sont malmenées, à l'image de l'anguille qui va disparaître de nos rivières et des populations de poissons en forte régression au large de nos côtes. Des espèces invasives perturbent les écosystèmes, le dérèglement climatique donne des sueurs froides aux forestiers. Les dépôts sauvages et les décharges illégales fleurissent aux quatre coins de la région. Triste réalité qui n'est pas apparue hier.

Souvenez-vous, le 2 septembre 2002, au quatrième sommet de la Terre à Johannesburg, en se référant en particulier au réchauffement climatique, Jacques CHIRAC prononça la célèbre phrase : « *notre maison brûle et nous regardons ailleurs* ». La déclaration du Chef de l'Etat faisait à la fois le constat de la destruction de la nature et la critique de l'indifférence des dirigeants de la planète face à la catastrophe annoncée … chaque jour confirmée.

Sans cynisme aucun mais avec l'expérience d'un militant pour la planète, la biodiversité et l'humanité, j'observe que trop d'hommes politiques, encore aujourd'hui, semblent fixer leur regard sur le doigt de l'ancien président de la République qui montrait la planète au lieu de voir tout ce qui la détruit.

A l'heure où chacun d'entre nous a été appelé à participer à un grand débat sur des sujets de société, en particulier la transition écologique, nous devons tous, à notre niveau, faire l'effort de rencontrer ces politiques pour les interpeller, les perturber dans leurs certitudes, les sensibiliser au développement soutenable à défaut de les convaincre.

N'ayez donc aucune hésitation à les rencontrer sur votre territoire, il en restera toujours quelque chose.

Patrick THIERY

Président de Picardie Nature



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

nousvoulonsdescoquelicots.org

Appel à la résistance
pour l'interdiction de tous les pesticides


Mars & avril,
C'EST LE RDV ANNUEL
DE PICARDIE NATURE :
adhérez ET PARTICIPEZ
À NOTRE AG
PICARDIE NATURE
©Sarah Monnet


IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉCOUVRIR
LA BIODIVERSITÉ :
rejoignez-nous !
PICARDIE NATURE
©Sebastien Legris

Picardie Nature en synthèse

PICARDIE NATURE EN **2018**

Quelques **CHIFFRES**

1 435 000 **données** dans CLICNAT.fr

15 **réseaux** bénévoles naturalistes structurés

et plus de **5 000** **espèces différentes** dans CLICNAT.fr

5 **publications**

1 **conférence régionale** de la faune sauvage / an

Plus de **200** **rendez-vous** bénévoles / an sur la faune sauvage

180 *requêtes* « SOS Chauves-souris et Nids d'hirondelles » traitées cette année

600 **nids d'hirondelles et 60 maternités** de chauves-souris bénéficiaires d'une intervention de cohabitation

70 **labels** « Refuge pour les Chauves-souris » attribués en Picardie

73 **signalements d'échouages** de mammifères marins gérés cette année

36 840 **personnes** sensibilisées chaque année

448 **activités** *nature*

Près de **500** **signalements** de dépôts sauvages dans Nature Propre

NOS *missions*

1. **Œuvrer à la préservation de la biodiversité,**
2. **Agir en protégeant des espèces ou milieux menacés,**
3. **Intervenir pour le respect de la réglementation,**
4. **Militer pour la prise en compte de l'environnement, dans les projets d'aménagement,**
5. **Contribuer à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.**

AGRÉMENTS *régionaux*

- Education nationale
- Protection de l'Environnement
- Habilitation aux débats d'instance consultative
- Engagement service civique

AU *quotidien*

19 **salariés-ées** dont **1** **apprentie** **12 ETP** | **5** **stagiaires** | **7** **volontaires en service civique**

563 **adhérents** dont 10 personnes morales *dont* **284** hommes *et* **279** femmes **dont 70 enfants**

Plus de **300** **bénévoles actifs** au **quotidien**

@PicardieNature
1048 abonnés

@asso.picardie.nature
3886 followers

un budget de
1 400 000 €
dont **600 000 €**
de **bénévolat valorisé**

Retrouvez nous sur www.picardie-nature.org ; www.clicnat.fr ; www.nature-propre-hautsdefrance.fr

Fonctionnement de l'association

L'association a pour objet : (extraits des statuts)

« Article 3

- *Œuvrer à la préservation de l'environnement.*
- *Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux: proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables)*
- *Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.*
- *Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur*
- *Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés. »*

I. Une association représentative

Les agréments :

L'association est agréée au titre de :

- la protection de l'environnement par le préfet de la Somme renouvelé en date du 08/08/18
- l'habilitation à participer aux instances consultatives par le Préfet de Région Hauts-de-France, renouvelé en date du 05/09/18
- l'Éducation nationale par le recteur de l'académie d'Amiens depuis 2002
- l'Engagement de Service civique par le Préfet de Région Hauts-de-France depuis 2016

L'association adhère à :

L'association est membre de diverses associations et fédérations dont :

- France Nature Environnement (FNE),
- France Nature Environnement Hauts-de-France (FNE HdF),
- La Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM),
- France Bénévolat Somme,
- Le CRESS,
- Le Mouvement Associatif,
- Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN).

Picardie Nature est également membre actif de plusieurs réseaux tel que le Réseau National Echouages de Mammifères Marins, etc.

L'association est représentée dans un peu moins de 30 commissions administratives régionales, départementales ou locales. Quelques exemples : commission départementale des espaces, sites et itinéraires de la Somme, commission de suivi ferme des 1000 vaches, commissions suivi des sites natura 2000.

II. Le Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration : élu à l'AG du 24 mars 2018

Magid ABDI	Alain GREVOT	Raoul LETURCQ
David ADAM	Simon LAIGNEL	Dominique ROUSSEAU
Régis DELCOURT	Catherine LEBEAU	Patrick THIERY
Thierry DEREUX	Sébastien LEROY	Emmanuel VIDAL
Nicole GASTEL	Jean-Paul LESCOUTRE	

Composition du Bureau : élu à l'AG du 15 mai 2018

Président : Patrick THIERY
Vice-Présidents : Jean-Paul LESCOUTRE, Thierry DEREUX
Trésorier : Magid ABDI
Secrétaire : Dominique ROUSSEAU
Secrétaire Adjoint : Simon LAIGNEL

III. Les Adhérents et Adhérentes

- 563 personnes physiques ont adhéré à l'association en 2018
  - ➡ 284 hommes
  - ➡ 279 femmes

dont 70 enfants de moins de 16 ans

- 10 associations représentants 1054 adhérent(e)s indirects

Soit 1617 adhérents directs et indirects pour l'année 2018

Les associations membres :

- Association Découverte Nature (ADN)
- Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu (APEV)
- Association des Parents d'Elèves du Mont Fay
- Association pour la Protection du Bâti et de l'Environnement de Moulin sous Touvent (APBEM)
- Association Défense de la Qualité de vie et de l'Environnement autour du Bois des Boules (ADQVEABDB)
- Démocratie pour les Citoyens des Campagnes (DECICAMP)
- Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas de Calais (GON)
- L'Iris Sauvage
- Qualit'Aisne
- Scouts (ADBM – Belgique)

IV. Des bénévoles actifs et actives !

Grace au bénévolat de près de 300 personnes, participant de manière active ou quotidienne, l'association valorise près de 600 000 € de bénévolat soit un peu moins de 45% du budget global.

Cette année, les frais engagés par les bénévoles et abandonnés en dons représentent 33 600,23€ soit plus de 107 760 kms.

V. L'équipe

Les permanents :

Administratif :
- Marie FAUVARQUE : Directrice,

Marie Fauvarque a démissionné de son poste, le recrutement d'un nouveau directeur a été fait pour le mois de janvier 2019
- Marie-Christine DELY : Assistante Administrative de la Direction,

Etude de la faune sauvage :
- Sébastien MAILLIER : Chargé de mission faune,
- Sébastien LEGRIS : Chargé d'étude faune,
- Lucie DUTOUR : Chargée d'étude faune,
- Thomas HERMANT : Chargé d'étude faune,
- Sarah MONNET : Chargée d'étude mammifères marins,

Mission faune protégée & bâti - Chauves-souris, Hirondelles :
- Sophie DECLERCQ : Chargée de mission faune et bâti

Découverte et sensibilisation à la nature et l'environnement :
- Betty COURQUIN : Animatrice

Protection de l'environnement :
Il n'y a pas eu de salarié permanent en 2018 sur cette action

Et aussi :

Lison Gaignon, Apprentie en CDD
Jean-Adrien Noël, CDD
Maïté Godefroy, CDD
Adeline Potier, CDD
Simon Barbier, CDD
Sylwia Ozdoba, CDD
Adèle De Baudouin, CDD
Maud Sterlin, CDD
Simon Thiery, CDD
Fanny Filippa, service civique puis CDD
Cindy Allain, Stagiaire
Mathis Bouzy, Stagiaire d'observation
Arthur Savart, Stagiaire
Jérémy Chaigne, Stagiaire
Capucine Leriche, Stagiaire d'observation
Aurore Feunteun, service civique
Colline Carpentier, service civique
Corentin Dao Castes, service civique
Isis Gosselin, service civique
Corentine Rochas, service civique
Erwann Dupont, service civique

VI. Les partenariat

L'association développe des partenariats avec de nombreux acteurs dont :

Acteurs de la protection de l'environnement :

- le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie,
- l'Observatoire PELAGIS,
- l'association des Entomologistes Picards,
- le GON Nord Pas de Calais,
- la réserve naturelle de la Baie de Somme,
- l'association ADN,
- FNE Hauts-de-France,
- la CMNF,
- La LPO,
- …

Partenaires et financeurs publics :

- l'Union Européenne via le FEDER,
- la DREAL Hauts-de-France,
- le Conseil Régional Hauts-de-France,
- le Conseil Départemental de l'Aisne,
- le Conseil Départemental de l'Oise,
- le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- l'Agence de l'Eau Artois Picardie,
- l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- la DRJSCS via le FDVA,
- le conservatoire du littoral,
- l'AFB
- …

Conventions d'échanges de données signées :

- le Museum National d'Histoire Naturelle
- Voies Navigables de France,
- le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- la fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie,
- la Communauté d'Agglomérations de St-Quentin,
- la Communauté d'Agglomérations d'Amiens Métropole,
- le PNR Oise Pays de France,
- l'URCPIE,
- l'ONEMA,
- l'AMEVA,
- l'ONF
- le CPIE du Val d'Authie
- l'ADEP
- Energieteam
- CPIE de l'Aisne en cours de signature pour 2019
- …

VII. Focus sur le challenge de la mobilité 2018

Le personnel de l'association a participé en 2018 tout comme en 2017, au challenge de la mobilité Hauts-de-France qui s'est déroulé du 17 au 22 septembre, mettant au défi de trouver une alternative à la voiture notamment.
Cette édition 2018 du challenge était organisée par la Direction régionale de l'ADEME, l'Association Réseau Alliances, la DREAL Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, le SMIRT, la CCI Grand Lille et la CCI de la Région Hauts-de-France.

Pour cela, il a été rappelé que les abonnements transport pouvaient être pris en charge, conformément à la loi, à hauteur de 50 % par l'association.

Tous le personnel « a joué le jeu » avec :

- 5 jours cumulés de covoiturage
- 22 jours cumulés en mode actifs (trottinette, vélo, à pieds, etc.)
- 10 jours cumulés en transport en commun
- 7 jours cumulés en télétravail

Au total 1 780 kms ont été évités en utilisant ces alternatives !

Picardie Nature a donc été lauréat sur la catégorie « **Meilleur taux de télétravail** » établissement de 10 à 49 salariés. 5 salariés de l'association ont pratiqué le télétravail cette semaine là.



© Thierry Dereux

Pour aller plus loin dans la démarche,



- une charte de **télétravail** est en place,
- l'association a fait l'aquisition d'une **trottinette** classique pour les déplacements de courte distance. Cette dernière a faiblement été utilisée sur l'année 2018 pour la période de septembre à décembre (environ 50kms).
- l'**Indemnité Kilométrique Vélo** est prise en charge (jusqu'à 200 € maximum en 2018) pour le personnel en faisant la demande par démarche volontaire.



Picardie Nature communique

I. Les publications

L'année 2018 a vu la publication de :

- **3 lettres d'infomations** à l'attention des bénévoles et adhérents de l'association, à visualiser ou télécharger sur le site internet de l'association : http://l.picnat.fr/hdn
- **1 Avocette,** publication naturaliste de Picardie Nature à visualiser ou télécharger sur le site internet de l'association : http://l.picnat.fr/mrf
- **les listes rouges** : http://l.picnat.fr/nvc
- la ré-actualisation régulière sur le site internet du **calendrier de l'association** : http://l.picnat.fr/mio

II. Les sites de l'association

http://www.picardie-nature.org/
Véritable source d'informations, le site internet de l'association a vu, pour cette année 2018, paraître 58 articles pour un nombre de vues du site en hausse par rapport à 2017 en hausse avec **240 348** vues en 2018 contre 187 000 en 2017.
La plupart des entrées sur le site internet proviennent du moteur de recherche google puis du réseau social facebook.

http://www.clicnat.fr/
Clicnat est un logiciel libre de base de données d'observations de la faune sauvage créé en 2009 par Picardie Nature.

La base contient désormais 1 435 000 données soit 85 000 données supplémentaires en 2018.

http://www.nature-propre-hautsdefrance.fr/
Logiciel libre créé en 2016 par Picardie Nature, d'abord sous le nom de Nature propre en Picardie puis Nature propre en Hauts-de-France. Base de données permettant le recensement et la lutte contre les dépôts sauvages.

Presque 200 signalements supplémentaires ont été effectués sur la localisation de dépôts sauvages en Hauts-de-France sur le site portant à 499 le nombre de signalement de ces dépôts.

http://boutique.picardie-nature.org/
Les bénéfices des achats effectués sur la boutique en ligne servent à financer les action d'étude et de protection de l'environnement et de la nature.

12 commandes ont été enregistrées en 2018. La boutique de l'association n'a pas été complétée de nouvel article depuis 2015, cela explique un essoufflement des ventes…
Ces achats ont néanmoins permis la vente en France et Belgique de livres des éditions Picardie Nature :

- 5 livrets « Jardins sauvage en Picardie »
- 3 livrets « Espèces animales exotiques envahissantes de Picardie »
- 5 livres « Les Oiseaux de Picardie »
- 4 livres « Phoques en baie de Somme »

III. Les réseaux sociaux

@asso.picardie.nature
3886 followers sur la page de l'association au 31/12/2018 !

@PicardieNature
1048 abonné(e)s au 31/12/2018 !

IV. La boutique Picardie Nature

La vente d'objets et des livres des éditions Picardie Nature continue donc en 2018.
Les stocks en vente et diffusion entre 2017 et 2018 ont variés pour ces principaux livres de :

- 32 livrets « Jardins sauvage en Picardie »
- 14 livrets « Espèces animales exotiques envahissantes de Picardie »
- 28 livres « Les Oiseaux de Picardie »
- 1416 livres « Phoques en baie de Somme »



Les actions

Un bilan en demi-teinte avec des dossiers qu'il faut suivre sur plusieurs années sans baisser la vigilance au risque de voir nos efforts anéantis et des projets qu'on découvre tardivement à l'occasion d'enquêtes publiques.
Le même constat que les années précédentes, une justice sinistrée qui instruit dans de mauvaises conditions, avec un manque de moyens les dossiers d'atteinte à l'environnement et à la nature.

I. Les actions contre les atteintes à la nature et à l'environnement réelles ou potentielles

- Nous commencerons par une action de **prévention de destruction de nichées de Guêpier d'Europe** dans une carrière dans l'Oise. De mai à juillet, et faisant suite au constat d'un dérangement significatif des oiseaux dans cette sablière en cours d'exploitation, Henry de Lestanville, bénévole du réseau Avifaune, a contacté l'ONCFS, puis rédigé un courrier à l'entreprise ANTROPE pour préserver la colonie de guêpiers d'Europe. Il a également fait des recommandations pour la prochaine saison de reproduction. Une initiative à saluer pour concilier activités d'extraction et protection de la faune.

- A la suite de nombreux témoignages internes et externes, dénonçant les **dérangements intentionnels des phoques** par les pilotes des zodiacs de la société à vocation touristique Petit Charcot, nous sommes intervenus auprès des autorités. L'un des pilotes a fait l'objet d'un Procès Verbal d'infraction qu'il a contesté dans la presse locale. Depuis, le calme semble être de retour.

- Le **projet d'Ecopôle du Bois du Roi**, un centre d'enfouissement de déchets provenant du Grand Paris, près de Crépy en Valois ressurgit sous une forme un peu inattendue qui a mobilisé des naturalistes et des associations de l'Oise (ROSO et Valois Environnement). Une équipe d'experts du Muséum National d'Histoire Naturelle a été sollicitée par la société du Bois du roi Paysager pour étudier une zone de lande et faire des préconisations de conservation. Le directeur de recherche n'avait pas été informé du contexte juridique, à savoir l'annulation de la révision de deux Plans Locaux d'Urbanisme par le Tribunal Administratif préparant l'implantation du projet. Nous sommes intervenus auprès de cette unité de recherche, avec le soutien de France Nature Environnement pour l'alerter contre une instrumentalisation possible et un rapport d'expert qui pourrait constituer des mesures compensatoires pour le projet de centre de traitement des déchets.

II. Bilan des actions devant les juridictions administratives et pénales

- En février 2018 nous déposons un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens **contre l'arrêté préfectoral délimitant les Zones de Non Traitement à proximité des cours d'eau** dans le département de l'Aisne. Notre avocate n'a reçu aucune nouvelle du dossier depuis.

- Le 15 mai le Tribunal Administratif d'Amiens annule l'**arrêté préfectoral d'exploitation d'une porcherie** à Loueuse dans l'Oise pour vice de forme et garanties financières insuffisamment présentées mais autorise sa poursuite en vue d'une régularisation. Picardie Nature agit en soutien à l'association locale DECICAMP avec le ROSO.

- Epilogue d'une affaire engagée en 2009, le dossier Bruno Humbert, entrepreneur poursuivi pour le **fonctionnement d'une décharge en toute illégalité**, a été jugé une première fois devant le Tribunal de Grande Instance de Soissons en 2014, ensuite à la Cour d'Appel d'Amiens puis devant la Cour de Cassation pour être définitivement jugé par la Cour d'Appel de Douai le 23 octobre 2018. Le premier jugement est confirmé et les 5 associations qui avaient porté plainte sont enfin reconnues dans leur constitution de partie civile (France Nature Environnement, Picardie Nature, Vie et Paysages, ADEQV d'Essômes sur Marne, Le courtil des simples). A ce jour, le condamné ne nous a toujours pas versé les dommages et intérêts et nous avons appris que la remise en état des lieux avait été assurée par l'ADEME pour un montant de 2 millions d'euros … aux frais du contribuable !

- L'instruction de l'affaire de la **décharge de Corbie** dans la Somme s'est enfin achevée en 2018, après notre plainte déposée en 2012. L'audience du 11 décembre s'est mal déroulée dans la mesure où les prévenus ont déposé au dossier des documents au dernier moment sans qu'on puisse les analyser. Une nouvelle audience est prévue en fin d'année.

- Pour clore provisoirement ce bilan, plusieurs **affaires de capture, détention d'espèces protégées et de destruction d'habitats d'espèces protégées** ont été initiées en 2018 dans le cadre d'une collaboration avec les brigades de l'ONCFS des 3 départements picards, dont les équipes demeurent en sous-effectifs. Les postes non pourvus leur permettraient certainement d'être plus efficaces contre les atteintes à la biodiversité.



Etude Faune Sauvage

I. Généralités

1.1. Préambule



L'objectif de ce pôle est de constituer et d'alimenter une base de données régionale à destination des acteurs publics et des citoyens picards.

Les principaux axes de stratégie d'action sont :

- **acquérir des connaissances** par la mobilisation des observateurs et la centralisation des données des différentes structures partenaires en constituant une base de données unique SIG accessible via internet ;
- **valoriser les données** afin de permettre la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans le débat public et les politiques d'aménagement ;
- **toucher un large public**, bien au-delà des naturalistes habituels, pour sensibiliser à l'intérêt de la connaissance de la biodiversité et générer de nouvelles vocations naturalistes.



À noter : Picardie Nature fonctionne avant tout sur la base du travail des naturalistes bénévoles qui **apportent plus de 80% des données de la base**.

1.2. Mise en place et fonctionnement interne

Le projet d'observatoire de la faune est coordonné par un chargé de missions. Quatre chargés d'études sont actuellement en place.
S'ajoutent en 2018 3 salariés en CDD en cours d'année : 2 techniciens faune d'une durée de 3 et 5 mois et un chargé d'études continuités écologiques en CDD durant toute cette année, sans oublier une aide scientifique et technique en contrat d'apprentissage pour 2 ans à compter de septembre.

Accueil et encadrement des stagiaires issus de formation sur la faune et la biodiversité ainsi que des volontaires services civiques

- Aurore Feunteun a été volontaire en service civique du 4 décembre 2017 au 3 août 2018, la première personne accueillie ainsi au sein du pôle études de la faune. Ces missions ont été variées mais essentiellement axées sur l'étude des mammifères marins.
- Corentin Dao-Costes a réalisé une mission de volontariat en service civique intitulée « Participation à l'amélioration de la connaissance et la protection de la biodiversité en Picardie-Hauts-de-France » du 30 avril au 18 août. Il est intervenu sur diverses missions telles que les ABC, les ZNIEFF, les inventaires de papillons de nuit réalisés pour le CEN Picardie, l'étude Grand Rhinolophe, l'enquête Blongios nain, l'atlas des mammifères, etc.
- Accueil du 12/03/2018 au 31/08/2018 d'Arthur Savart, stagiaire en master 2 Ecologie opérationnelle à la Factulté Gestion, Economie et sciences de Lille. La mission du stagiaire était

d'améliorer les connaissances sur le grand rhinolophe en période estivale sur le secteur de Marchais dans l'Aisne.
- Accueil du 01/05 au 31/07 de Jérémy Chaigne, stagiaire en master 1 « Écologie et biologie des populations », dont la mission était de rechercher le Blongios nain, dans le cadre de l'enquête 2017-2018.
- Enfin, accueil en stage de découverte de classe de 3ème de Mathis Bouzy (19 au 22 février), et de Capucine Leriche (10 au 13 décembre).

Le chargé de missions, qui agit sous la responsabilité hiérarchique du directeur, peut convoquer une commission permanente, dite Commission des Réseaux, quand le besoin s'en fait sentir. Cette commission est constituée des différents bénévoles responsables des réseaux naturalistes de l'association (15 réseaux constitués). Cette commission traite des questions techniques/ scientifiques mais elle en réfère au Conseil d'administration de Picardie Nature, lorsque les questions relèvent de la stratégie politique.

La commission des réseaux est composée en 2018 de :

- Gratien Testud (Chiroptères),
- Guénaël Hallart (Mammifères terrestres),
- un représentant du réseau Mammifères marins,
- Mathieu T'Flachebba (Amphibiens-reptiles),
- Pascal Malignat et Xavier Commecy (Oiseaux),
- Thibaud Daumal (Orthoptères),
- Jean-François Delasalle (Odonates),
- Thibaut Gérard (Papillons),
- Gilbert Terrasse (Coccinelles),
- Emmanuel Vidal (Araignées),
- Damien Top (Syrphes),
- Thomas Hermant (Punaises, par intérim),
- Luc Plateaux (Abeilles, Bourdons, Guêpes),
- Lucie Dutour (Mollusques, par intérim).

En 2018, 2 commissions des réseaux ont été convoquées : le **15 mars et le 27 novembre (réunion commune commission des réseaux et Conseil d'Administration)**. Une dizaine de réunions interne aux salariés ont également eu lieu.

Par ailleurs, il peut être utile de citer quelques autres actions entreprises, qui contribuent à améliorer la vie des réseaux et/ou à dynamiser les réseaux actuels et en projet :

- Création d'un réseau abeilles et bourdons sauvages début 2018 et élection d'un coordinateur : Luc Plateaux.
- Elections des coordinateurs des réseaux « Reptiles/Amphibiens », « Abeilles, Bourdons et Guêpes », « Araignées » et « Coccinelles ».

En outre, pour parfaire le fonctionnement interne au pôle études faune, plusieurs entrevues bilatérales ont été organisées entre le chargé de missions scientifiques faune et les têtes de réseaux, tout au long de l'année 2018, sans compter celles régulières qui se sont tenues entre les chargés d'études référents et les coordinateurs. D'autres consultations par courriel concernant telle ou telle tête de réseau ont été conduites.

Enfin, 5 réunions spécifiques ont été organisées avec notre partenaire privilégié, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON). Il s'agit de réunions traitant d'une meilleure coordination des activités faunistiques à l'échelle des Hauts-de-France et allant dans le sens d'une bonne synergie entre nos 2 associations.

En synthèse :

- 80 % des données ClicNat viennent des réseaux bénévoles
- Renfort de 3 CDD contribuant d'une part à renforcer les actions sur le terrain, et d'autre part à la réalisation d'actions portées par les Agences de l'eau (dont certaines à l'échelle des Hauts-de-France).
- Accueil d'une apprentie dès le mois de septembre, qui nous accompagnera pendant 2 ans et permet déjà d'apporter sa contribution au sein de la mission d'études en fin d'année
- 15 réunions majeures pour la vie des réseaux (dont la moitié correspondent à des réunions annuelles invitant l'ensemble des membres)
- Création d'un nouveau réseau en 2018 : Abeilles-Guêpes-Bourdons

II. Acquisition de données

2.1. Poursuite de la mobilisation de nouveaux naturalistes

Le nombre de nouveaux contributeurs a pu être évalué de manière assez précise depuis le début de l'année et il est riche en enseignements. Il y a eu d'après la base de données **128 nouveaux contributeurs en 2018 dont 15 observateurs importants (>200 citations importées et/ou saisies).**

2.2. Conventions d'échange de données

En juin 2018, nous avons conventionné avec la communauté d'agglomération Amiens Métropole. Le nombre de conventions d'échanges, désormais de 14, témoigne de l'éventail des partenariats. Une nouvelle convention est cours de rédaction avec le CPIE de l'Aisne pour signature en 2019.

Dans le cadre des conventions d'échanges de données, un chapitre concerne les fonds documentaires des structures partenaires. Certains articles de partenaires ont fait l'objet de valorisation (via ce module bibliographique). La centralisation de données bibliographiques compte désormais **17 245 données afférentes** consignées dans Clicnat issues d'environ 70 documents.

2.3. Programme spécifique de collecte de données

Le programme de collecte des données porte davantage sur des inventaires de terrain globaux, là où le nombre d'espèces recensées est actuellement lacunaire. Pour ce faire, le site public de Clicnat (échelle communale) est un bon outil car y figure une carte relative au nombre d'espèces par commune (actualisation quotidienne). Lorsque moins de 50 ou 100 espèces sont citées (tous groupes de faune confondus), cette commune est jugée prioritaire à prospecter.

Tout comme en 2017, soulignons un point qui va dans le sens du respect de notre plan stratégique associatif : de manière à davantage mettre en avant des approches milieux/secteurs, sont poursuivies cette année des études davantage en lien avec des problématiques de protection et d'aménagement du territoire. Il s'agit par exemple des atlas amphibiens-reptiles et mammifères ainsi que d'inventaires conduits dans certains massifs forestiers par des bénévoles épaulés par des salariés. Ce type de prospection est amené à perdurer et s'articulera du mieux possible avec la recherche de taxons prioritaires.

2.3.1. Organisation de week-end et semaines journées :

- le week-end naturaliste co-organisé avec le GON dans le Soissonnais, le 2 et 3 juin 2018
  - 31 participants sur le week-end
  - 1 nuitée au camping
- 2 journées et 1 soirée de prospection pour un total de 12 ZNIEFF inventoriées (10 dans l'Aisne et 2 dans l'Oise)
  - un total de 1200 données a été collecté
  - 320 taxons ont été recensés : 219 insectes, 55 oiseaux, 22 mammifères, 10 araignées, 5 mollusques, 5 reptiles et 4 amphibiens



Week-end d'inventaires naturalistes



© A. Maréchal

Comme chaque année, 2 week-ends hivernaux ont été organisés en janvier et février 2018. Le 1er week-end a été organisé en vallée de l'Automne dans l'Oise. Les 25 participants ont ainsi prospecté 36 sites et recensé 1152 chiroptères en hibernation. Ce week-end est l'occasion aussi de former les nouveaux bénévoles du réseau aux techniques de prospection en souterrain. Le 2ème week-end a été organisé dans le sud de

l'Aisne avec 26 participants pour 56 sites prospectés et 415 chiroptères recensés.

2.3.2. Focus sur l'Atlas des mammifères des Hauts-de-France 2010/2020

Poursuite des échanges avec le GON et la CMNF, structures partenaires de Picardie Nature dans ce projet, avec notamment l'organisation de plusieurs réunions techniques (29/01 et 02/10/2018).
Rédaction d'une fiche projet (note détaillée en mai-juin) accompagnée d'un calendrier prévisionnel.
Création d'une liste de discussion « Mammifères Hauts-de-France » ouverte aux membres des trois structures porteuses afin de permettre des échanges sur l'étude des mammifères à l'échelle de la grande région. La liste comptait 71 abonnés au 31/12/2018.
En plus des inventaires réalisés directement par les bénévoles, 1 week-end d'inventaire a été co-organisé par Picardie Nature, le GON et la CMNF en novembre à la limite de la Somme et du Pas-de-Calais. Il a regroupé une trentaine de participants venus des deux ex-régions.

- Focus sur le volet Chiroptères :

  Dans le cadre du programme atlas, 204 mailles ont été prospectées par 121 bénévoles en 2018. 12 nouvelles mailles se sont ainsi vu attribuer au moins 1 donnée cette année. Cette amélioration de connaissance concerne notamment le département de l'Aisne où l'étude menée sur le Grand rhinolophe sur le secteur de Marchais et le week-end Faune et Bâti en Thiérache ont permis d'apporter de nombreux compléments de connaissances dans ces territoires.

  Le second week-end a été organisé sur un secteur moins bien connu en hibernation. En 2018, ce week-end a été organisé dans le sud de l'Aisne. Les 21 participants ont prospecté 56 sites et compté près de 415 chiroptères.

  Pour la période estivale, une étude de 6 mois sur le Grand rhinolophe a apporté de nombreux compléments de connaissance sur cette espèce et sur d'autres chiroptères dans l'Aisne. En juin 2017, la capture d'une femelle gestante de Grand rhinolophe dans un petit boisement situé au sud de Sissonne a prouvé la présence d'une population reproductrice au delà des collines du laonnois (Cheyrezy, 2017). Le territoire concerné est particulièrement propice à l'espèce avec la proximité des marais de la Souche, de la forêt de Samoussy, de nombreux boisements thermophiles et des secteurs encore pâturés.



© Lucie Dutour
Poste de capture



© Lucie Dutour
Radiopistage



© Lucie Dutour
Enregistreur passif SM3

- Focus sur le volet Mammifères terrestres :

  Poursuite de la dynamisation du réseau de collecte de données bénévole et auprès du grand public (utilisation des fiches techniques rédigées sur diverses thématiques).

  Un atelier d'analyse de pelotes de réjections s'est tenu le 26/02 et à regroupé 12 participants. L'objectif était à la fois de produire des données de micromammifères mais également de former de nouveaux mammalogistes à cette technique d'étude.

  Des cartes sur l'état des connaissances à l'échelle des Hauts-de-France ont également été produites et diffusées afin de dynamiser le réseau d'observateurs.



© Thomas Hermant
Noisettes rongées par le Muscardin

Toujours sur cette thématique de l'étude des micromammifères, un projet d'acquisition de connaissances a également été réalisé à l'échelle de la Picardie dans le cadre d'un appel à projet de l'INPN. En plus d'inventaires divers réalisés par les bénévoles (piégeage non létal, collecte de données opportunistes telles que la découverte de cadavre, recherche de restes osseux d'individus piégés dans des bouteilles laissées dans la nature, etc.), une communication auprès du grand public a également été mise en place et un effort important d'analyse de pelotes de réjection a été réalisé. Ce dernier a permis d'obtenir de nouvelles connaissances sur ce groupe de faune sur des secteurs mal connus. Des cartographies ont ensuite été réalisées suite à ce travail afin de montrer l'évolution des connaissances sur les insectivores et rongeurs en Picardie.

- Suivi Temporel Oiseaux Communs - Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC EPS) :
  2018 marque la poursuite de la nouvelle dynamique recréée autour de ce suivi en Picardie. Une communication importante a été réalisée sur la liste de discussion avifaune et des sollicitations ciblées ont été transmises auprès de certains observateurs, notamment ceux ayant déjà contribué à ce suivi par le passé. Une session de perfectionnement a également été réalisée (5 mai : volet forêt) afin de recruter de nouveaux observateurs pour ce suivi.
  La poursuite de cet effort a été couronnée de succès puisque au total, ce sont 33 carrés STOC qui ont été suivis par 29 observateurs en 2018 (12 carrés pour 11 observateurs en 2016).

- Atlas des Reptiles/Amphibiens :
  Poursuite de l'atlas 2010-2020 avec un important travail de collecte de données sur l'ensemble de la saison. Des recherches actives ont notamment été menées lors de la migration prénuptiale (février-mars), sur les routes de divers secteurs (PNR Baie de Somme 3 vallées, Sud-Amiénois, Haute-Somme, Vallée de la Serre, Soissonnais, Laonnois...).

  Histoire de mettre en avant certains résultats majeurs, citons quelques exemples de découvertes :

  - **Chiroptères** : colonie de reproduction de Grand Rhinolophe dans l'Est de l'Aisne (secteur Sissonne – station la plus au nord départementale) ainsi que femelles gestantes de Barbastelle dans cette même zone (preuve de reproduction en Picardie) lors d'un week-end collégial.
  - **Oiseaux :** La nidification certaine de la huppe fasciée *Upupa epops* dans le sud de l'Oise (Pascal et Rémi Malignat, Eric Nianiane). Une estimation de 10 à 12 000 Roitelets huppés passant dans la matinée du 14 novembre au parc ornithologique du Marquenterre (Adrien Leprêtre).
  - **Mammifères terrestres :** un chat sauvage écrasé en vallée de la Serre (agent GIC, donnée transmise à G. Hallart).
  - **Papillons** : découverte d'intérêt départemental voire régional du Sphinx bourdon (*Hemaris tityus*) en vallée de la Bresle, reproducteur probable, lors du week-end collégial de fin mai dans ce secteur. Soulignons également la progression vers le nord d'une espèce exotique envahissante : la Pyrale du Buis, qui atteint désormais le nord de la région. Redécouverte de la Zygène de la Coronille dans l'Oise (Nicolas Caron, CEN Picardie). Redécouverte du Cuivré fuligineux en vallée de la Marne (Adrien Messean, CEN).
  - **Orthoptères :** l'observation de l'année est sans conteste la découverte d'une femelle de Criquet des roseaux *(Mecostethus alliaceus)* dans l'Oise par Adrien Adelski (voir bulletin de l'ADEP pour détails). Découverte de la Decticelle de la bruyère par Nicolas Caron du CEN (nouvelle commune de l'Oise).
  - **Hyménoptères :** la multiplication des observations de frelon asiatique, notamment dans le département de la Somme.
  - **Araignées :** Découverte d'une nouvelle espèce pour la France de *Anyphaena furva* Miller, 1967. Une espèce exceptionnelle à l'échelle européenne ; par Emmanuel Vidal en forêt d'Ermenonville. Ont été pointées ici aussi 6 autres nouvelles espèces pour la Picardie : *Diaea livens* Simon, 1876 - *Micaria fulgens* (Walckenaer, 1802) - *Thanatus*

sabulosus (Menge, 1875) - *Trichoncus affinis* Kulczyński, 1894 - *Zelotes aeneus* (Simon, 1878) - *Zelotes erebeus* (Thorell, 1871).

- **Syrphes :** on notera notamment les découvertes de *Ferdinandea ruficornis* (nouvelle pour l'Aisne) et *Chalcosyrphus eunotus* (nouvelle pour la Picardie) en forêt de Saint-Michel (ADEP/CPIE Pays de l'Aisne), deux espèces menacées à l'échelle nationale (Speight et al., Syrph the Net, 2016). Odile Plateaux a découvert *Melangyna umbellatarum* dans la Somme (nouvelle espèce pour l'ex région picarde). Jean-Luc Hercent du PNR Oise Pays-de-France a noté *Spilomyia manicata*, espèce emblématique qui n'était connue que de la Somme et non revue depuis 1947.

Bien évidemment, il y a beaucoup d'autres résultats de prospections à valoriser.

2.3.3. Développement de la connaissance sur les continuités écologiques

En cette année 2018, la connaissance sur les continuités écologiques progresse à nouveau. Ainsi, les items ci-dessous reprennent de la vigueur, notamment grâce à des cofinancements des Agences de l'Eau (cas de Amphibiens et routes et Faune & Routes).

- Amphibiens et routes
- Mammifères et routes
- Faune & route
- Étude des indices de mammifères
- Sites à enjeu faune

2.4. Formation des collecteurs de données

La 12ème session (depuis le lancement en 2009) a eu lieu entre mars et mai 2018 (**32 « stagiaires » accueillis**) : **secteur d'Albert (80), secteur de Thourotte (60) et secteur de Trosly-Loire (02)**.

Le faible nombre d'inscrits dans le département de l'Aisne nous a contraint à annuler la session de Trosly-Loire. Les 2 inscrits à cette session ont pu réaliser la session dans le département de l'Oise.

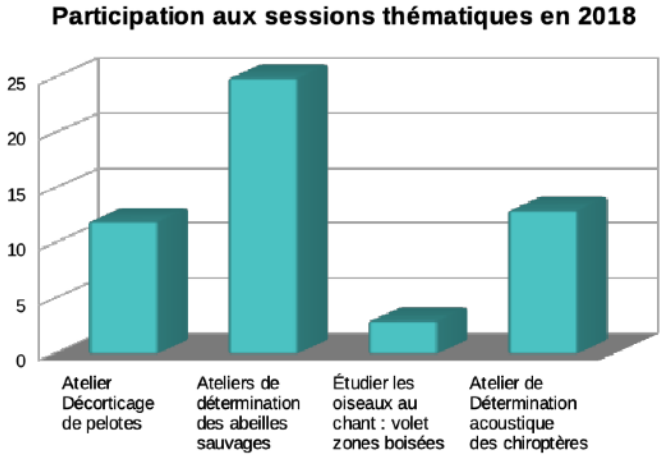
La 3ème journée de stage a été remplacée par une incitation à participer au week-end naturaliste pour permettre aux « stagiaires » de se joindre aux bénévoles expérimentés.

Le déroulement de chaque session permet aux « stagiaires » assidus d'avoir un aperçu de tous les groupes faunistiques étudiés à Picardie Nature (caractère pluridisciplinaire) et d'appréhender les divers milieux naturels (tantôt exceptionnels, tantôt plus ordinaires) de manière à les inciter à collecter ultérieurement des données près de leur domicile (de type inventaire communal et/ou de type recherche d'espèces à enjeu fort de conservation).

Sessions thématiques / Perfectionnement

En 2018, **4 sessions thématiques ont été organisées** (dont la session sur les abeilles sauvages proposée par le coordinateur bénévole du réseau sur 4 dates).

Il **y a 7 personnes nouvelles en 2018** (1 dans la Somme, 6 dans l'Oise) qui se sont impliquées suite à ces stages d'initiation. Si nous prenons cette fois-ci en compte les résultats issus des 12 sessions d'initiation, ce sont près de **215 personnes** (83 dans la Somme, 66 dans l'Oise, 59 dans l'Aisne, 7 hors région) qui se sont inscrites dans les réseaux naturalistes et/ou ont déjà contribué à



l'alimentation de la base de données Clicnat. Si nous considérons que les sessions ont accueilli **528 personnes depuis 2009**, le pourcentage d'implication est de l'ordre de **40 %,** soit plus du tiers des participants ont poursuivi leurs engagements.

2.5. L'outil de la base de données : Clicnat

Restructuration et réorganisation de la base de données

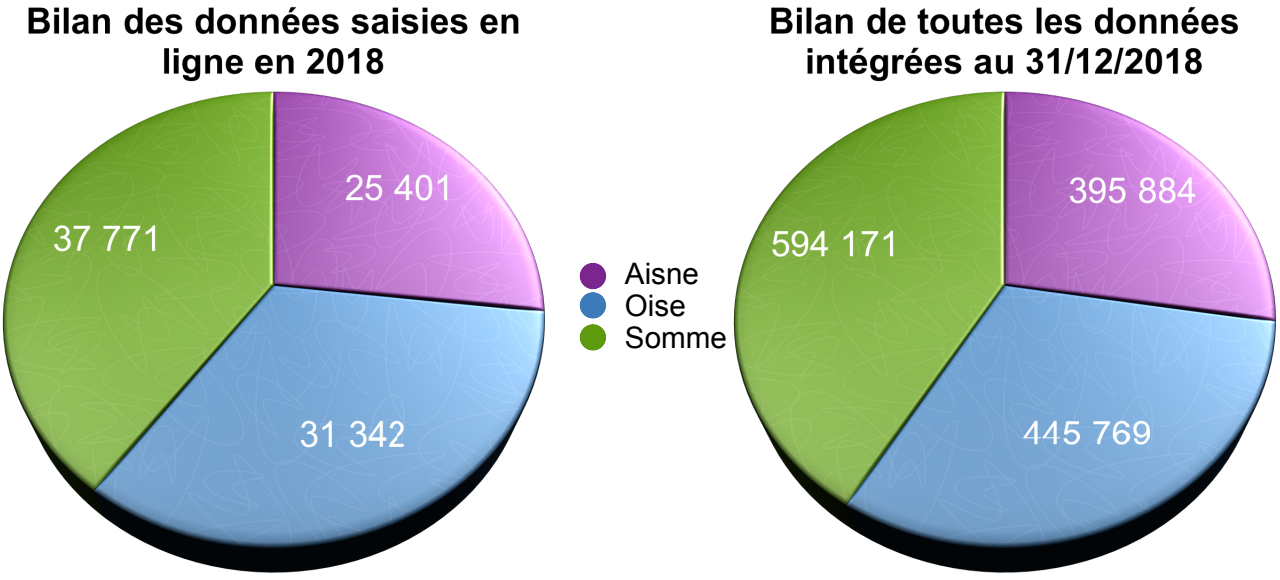
Interventions poursuivies du prestataire extérieur, ETOELE, qui gère surtout les petites évolutions de Clicnat et la gestion des données. Plusieurs réunions entre Picardie Nature et son prestataire ETOELE se tiennent durant l'année, au fur et à mesure de l'avancement de Clicnat 2.0 : 9 avril, 27 juin, 6 septembre ainsi que quelques points téléphoniques.

Un comité technique Clicnat a également été mis en place afin de réfléchir aux évolutions du projet, définir les priorités de développement, etc. Ce comité, composé de bénévoles, d'administrateurs et de salariés du pôle étude s'est réuni une première fois le 12/09, puis le 25/09 et le 31/10. Une liste de discussion par courriel a également été créée pour permettre aux membres du cotech d'échanger régulièrement sur les questions relatives à ce dernier.

Principales évolutions et développements
- mise à jour de taxref de l'INPN
- mise en adéquation des formats de données avec le SINP
- mise à jour des références CEN
- documentation de baseobs et de l'administration

Production de statistiques sur les données de Clicnat pour le Conseil Régional, l'ORB et la DREAL : Tableau de bord des données naturalistes pour la DREAL et la Région et valorisation lors des Assises Nationales de la Biodiversité en juin à Valenciennes.

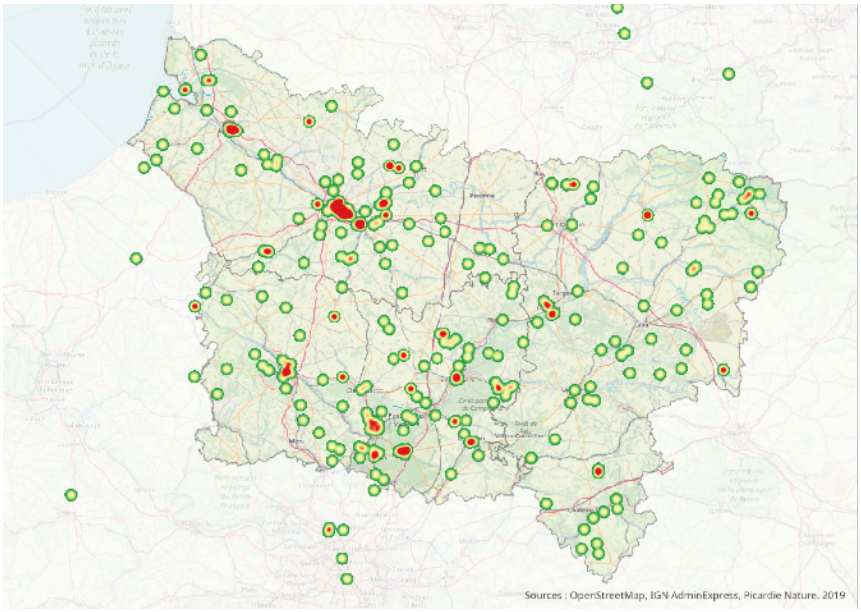
Au 31 décembre 2018, le nombre de citations s'élève à **1 435 824** dont moins de 1 % (10 550) hors Picardie.



La nouvelle interface opérationnelle depuis janvier 2016 permet d'atteindre des résultats satisfaisants en termes de taux de données validées **(85% au 31/12/18)**. Les comités de validation sont composés de bénévoles et salariés naturalistes spécialistes des différents groupes faunistiques.

2.6. Contributeurs de la base de données

Les contributeurs proviennent de toute la région mais sont moins nombreux dans certains secteurs. La carte des observateurs datée de 2018 montre assez bien les disparités géographiques.



Répartition des observateurs ayant saisi des données en 2018

Le nombre de contributeurs de la base de données met en évidence l'importance du réseau bénévole d'observateurs (auquel s'ajoutent plusieurs contributeurs salariés, partenaires techniques) avec par exemple 546 fournisseurs de données datées de 2018 dont 417 pour le seul groupe des oiseaux.

2.7. Animation d'une liste de discussion internet

Afin d'atteindre l'objectif de dynamisation des réseaux, la communication a été renforcée et davantage organisée, notamment via internet et les réseaux sociaux (par transfert d'informations). Les listes de discussion internet par réseau ont été très régulièrement utilisées, et notamment les listes « papillons » et « avifaune ».

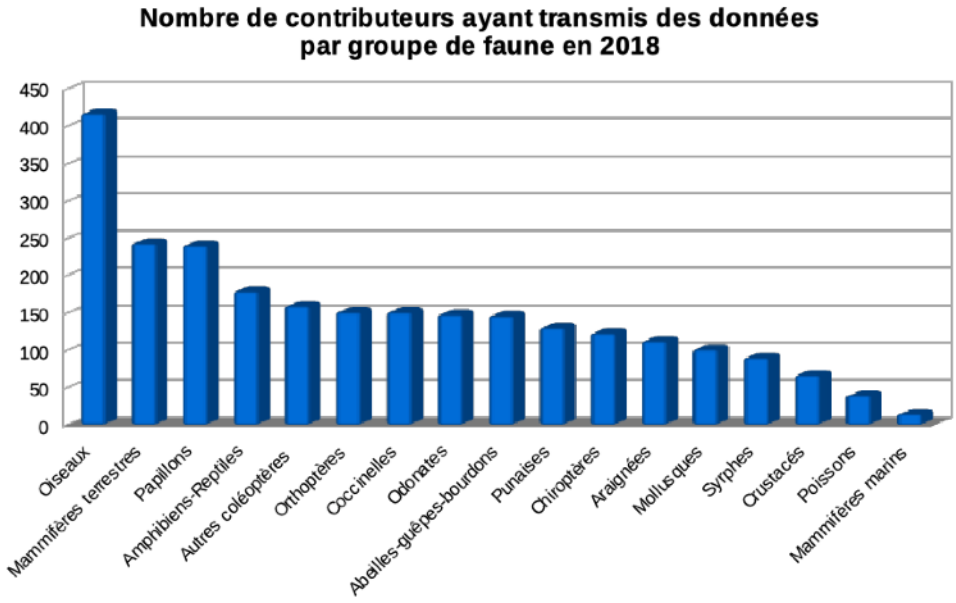
La Mégaliste a été régulièrement utilisée pour communiquer sur les événements organisés par Picardie Nature (ex : la conférence régionale faune sauvage du 24 novembre).

L'ensemble des saisisseurs de la base de données Clicnat disposent d'une liste de diffusion dédiée ce qui permet également d'utiliser cet outil à des fins de communications sur les manifestations de l'observatoire faune. Les saisisseurs ne sont pas tous inscrits dans tel ou tel réseau naturaliste d'où l'importance de pouvoir les contacter par ce biais.

La liste « Autres Groupes », créée en 2013 continue d'être fort pertinente pour faciliter les échanges en dehors des réseaux constitués.

Rappel provenant du dernier trimestre 2017, l'extension de la liste de discussion du réseau « syrphes » aux membres du réseau du GON de ce groupe d'études qui est donc créée à l'échelle des Hauts-de-France. Ajout de plusieurs abonnés en provenance du Nord-Pas-de-Calais.

Notons enfin la création d'une liste de discussion « Mammifères Hauts-de-France » ouverte aux membres des trois structures porteuses afin de permettre des échanges sur l'étude des mammifères à l'échelle de la grande région. La liste comptait 71 abonnés au 31/12/2018.



En synthèse :

- 12ème stage d'initiation ; 32 stagiaires accueillis.
- 4 sessions de perfectionnement.
- 128 nouveaux contributeurs à Clicnat en 2018.
- Week-end naturaliste organisé dans le sud Soissonnais les 2 et 3 juin : 31 participants, 12 ZNIEFF inventoriées, 1200 données collectées dans Clicnat et 320 taxons recensés.
- Prospections ciblées sur les espèces faunistiques à enjeux (Agrion gracieux, Blongios nain, les Sésies, Vipère péliade).
- Organisation et prospections pour les Atlas Hauts-de-France Chiroptères, Mammifères terrestres et Mammifères marins.
- Consolidation autour de la dynamique pour l'atlas amphibiens-reptiles en Picardie
- Encadrement des suivis bénévoles (Wetland International, Rapaces nocturnes, STOC-EPS).
- 1 435 824 citations dans la base de données au 31/12/2018.
- 2 800 contributeurs depuis 2000.
- 85 % des données validées.
- 17 245 données bibliographiques en base.
- Signature en juin 2018 d'une 14ème convention d'échange de données (avec Amiens Métropole).
- Mise en place de plus en plus d'activités se réalisant à l'échelle de la grande région, en particulier en association avec le GON
- Léger regain du nombre de contributeurs bénévoles (depuis 2 ans) : 546 fournisseurs dont 417 pour le seul groupe des oiseaux (en 2018).
- 69 contributeurs ayant transmis plus de 500 données en 2018.
- 31 participants au week-end naturaliste dans le sud-soissonnais
- Plus de 6000 messages échangés sur les listes de discussion.
- Dynamique Hauts-de-France pour le réseau mammifères (GON-Picnat-CMNF).

III.Animation et valorisation de la collecte de données

3.1. Les conférences

La **conférence régionale sur la faune sauvage** a été organisée aux côtés du GON et de l'ADEP : le **24 novembre** à Urcel (02). Cette manifestation a rassemblé de l'ordre de 80 participants avec une quinzaine de personnes « nouvelles » et comprenait 8 interventions par Picardie Nature et d'autres structures partenaires. Les principaux thèmes abordés ont été les espèces menacées, week-end naturaliste du sud de Soissons, atlas mammifères grande région, étude écrevisse à pattes blanches, inventaire des Coléoptères aquatiques de la RNN du marais d'Isle, état des connaissances du Grand Rhinolophe dans l'Aisne, liste rouge des Araignées du Nord Pas de Calais par Sylvain LECIGNE (GON), amélioration des connaissances sur la Vipère péliade dans les Hauts-de-France.

Lors du Club'Planif du 13/02 organisé par la DDT60, présentation d'un diaporama sur la biodiversité et les documents d'urbanisme (prise en compte des enjeux faunistiques dans les PLU, PLUi).

L'outil Clicnat a été présenté devant les salariés de la Communauté de Communes des Deux Vallées à Thourotte le 30 mai.

Deux présentations de Picardie Nature et de Clicnat (associée à une mini-formation à l'identification des oiseaux) ont été réalisées au lycée agricole d'Airion (60) devant 25 élèves de seconde et de 1ère (09/10 puis 05/11).

Dans le cadre des ateliers du Patrimoine Naturel de la DREAL Hauts-de-France, une présentation sur les amphibiens a été réalisée le 19/04/18 dans le parc de Samara (80) auprès d'une vingtaine d'agents de l'état. Un diaporama a ainsi été diffusé pour présenter les différentes espèces connues du territoire picard.

Participation le 29 mai de 3 salariés sur une journée au jury du BTS Gestion Protection de la Nature « blanc » du lycée agricole Robert Schumann à Chauny (02), l'idée étant d'aider les étudiants par des conseils avisés des scientifiques de Picardie Nature.

Non prévue initialement, une **conférence de presse Listes rouges** est organisée le 9 novembre (à destination des journalistes bien évidemment mais aussi des structures partenaires, bénévoles et du grand public). La salle Dewailly à Amiens a accueilli 25 participants et les échanges furent riches à la suite de la présentation du diaporama. A noter qu'un administrateur, Simon Laignel, avait organisé l'événement en lien avec l'équipe salariée et créé un dossier de presse.

3.2. Restitution des données en ligne sur le site internet

Rappelons que le site public Clicnat porte à connaissance du plus grand nombre : listes d'espèces, nombre d'espèces par commune, fiches listes rouges illustrées... Ce grand chantier de porter-à-connaissance a consisté à ajouter des commentaires en face de chaque espèce picarde et d'y ajouter une carte de répartition et une ou plusieurs photographies. Au 31 décembre 2018, 678 espèces disposent d'un texte et 3463 sont illustrées par au moins une photographie sur le site public de Clicnat. Certaines fiches sont complètes (photos + textes), 523 au total. Pour les photos, un système collaboratif (= participatif) a été mis en place de manière à ce que n'importe quel utilisateur de Clicnat puisse communiquer ses propres clichés pour illustrer le site public.

3.3. Les publications

Au niveau régional, l'Avocette demeure le principal outil de diffusion de l'information naturaliste. Soulignons que l'Avocette est disponible pour tous car figurant sur le site Web de l'Association.

- **Avocette 2018 - 42 (1), mai 2018** avec les articles suivants :
  - Stationnement de deux Circaètes Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* à Brassoir en 2016 ;
  - Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie - Hiver 2017-2018
  - Première preuve de reproduction de la Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii* dans le département de l'Oise et intérêt odonatologique de la basse vallée du Thérain
  - Évolution de l'hivernage du Harle piette *Mergus Albellus* sur le parc du Marquenterre de 1973 à 2017 ;
  - Découverte d'une population de Decticelle aquitaine *Zeuneriana abbreviata* (Audinet-Serville, 1838) dans le département de la Somme ;
  - La reproduction de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* sur le littoral picard (Somme, Hauts-de-France) ;
  - Première observation de la Sterne de Forster *Sterna forsteri* dans les Hauts-de-France ;
  - Étude de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme) ;
  - Mise au point sur le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en plaine maritime picarde ;
  - Utilisation expérimentale d'un drone sur le site de reproduction des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo*, propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres du site d'Arry ;
  - Une nouvelle colonie de reproduction de Spatules blanches *Platalea leucorodia* en Picardie (Hauts-de-France) en 2017 ;
  - Reproduction du Phoque gris *Halichoerus grypus* en baie de Somme et ses alentours. Synthèse des connaissances actuelles.



http://l.picnat.fr/mrf

- 2018 est l'année de diffusion des documents de vulgarisation **des listes rouges**. Les publics ciblés par ces différents documents sont au nombre de 3 : les naturalistes, le grand public et les aménageurs/partenaires techniques.

  - Pour les Naturalistes :
    - une série de 12 brochures/plaquettes en format A4, téléchargeables sur internet, mais également imprimée en petite quantité, à destination des naturalistes. Elle contient des brochures généralistes décrivant le concept, la méthodologie des Listes rouges et leurs utilités ; et une brochure par groupe taxonomique, dans laquelle se trouvent quelques monographies et la liste complète des espèces évaluées ;

  - Pour le Grand Public :
    - Une série de 12 dépliants en format A5 3 volets, disponible sur internet et imprimée. Le contenu des dépliants est globalement similaire à celui de la série « naturalistes » mais avec une quantité d'informations légèrement moindre et avec une approche adaptée ;
    - Une affiche A2 est également éditée ;

    Au moins **500 séries (pochettes/dépliants) et 70 affiches** ont été distribuées auprès du grand public, **50 séries** auprès des naturalistes ont été diffusées pour le grand public

- Pour les Aménageurs / Partenaires Techniques
  - Ils bénéficient d'une plaquette en format A5 4 volets qui reprend les grands principes des différentes éditions précédentes. Elle précise cependant l'importance de se renseigner sur ces listes, sur ces espèces, dans un objectif d'acquérir l'expertise que nous pourrons leur apporter sur ce sujet. 200 plaquettes aménageurs ont été distribuées

- *la diffusion des plaquettes, dépliants, affiches, expositions existantes :* Diffusion de cartes sur l'état des connaissances faunistiques en Picardie et de 3 posters sur les activités entomologiques de Picardie Nature lors des Assises de la Biodiversité à Valenciennes le 12 juin

- *Contributions de Picardie Nature diverses (de type synthèses) :* première relecture et compléments sur le guide du patrimoine naturel des Hauts de France en cours de réalisation par l'Observatoire Régional de la Biodiversité.

3.4. Citation régulière des médias

35 articles de presse écrite ou sur le web (minimum) sont recensés depuis le début de l'année.

Citons les chroniques « Pourquoi Comment » d'Annick Bonhomme sur France Bleu Picardie. Cette émission est diffusée chaque matin en semaine et 10 sujets ont été abordés, qui sont pour faire court : la biodiversité à notre porte, les nichoirs, la migration des amphibiens, les rapaces nocturnes, les données naturalistes, l'extinction des espèces, la mortalité routière, l'atlas mammifères, les écrevisses en Picardie, la Pyrale du buis.

Tournage pour les Animaux de la 8 (chaîne C8) le 19 avril du côté de Thennes (80) sur le sujet de la raréfaction des oiseaux communs, notamment agricoles.

Bien sûr, les moments forts de l'année : week-end naturaliste, conférence faune sauvage et sessions d'initiation naturaliste ont également fait l'objet de plusieurs articles dans la presse écrite et audiovisuelle.

Mais ce sont les listes rouges d'espèces menacées (6ème extinction !) qui dominent largement l'actualité (Courrier Picard, l'Union, Le Parisien).

17 articles ont été publiés en ligne sur le site Picardie Nature accompagnés d'une quarantaine de communications diffusées sur la page Facebook de l'association.
Ajoutons l'écriture de 2 articles au minimum dans l'ACTU de FNE.

3.5. Participation à de grandes manifestations régionales sur l'environnement et la biodiversité

En complément de l'organisation de sessions d'initiation , d'autres manifestations ont pu contribuer au recrutement de nouveaux naturalistes. Pour le projet observatoire, les plus porteuses sont :
- La journée nature aux étangs du Plessis-Brion
- La fête des jardins à Ribecourt-Dreslincourt
- Les présentations de Clicnat et autres conférences

3.6. Les principaux exports de données

- Les données ont vocation à être valorisées auprès des bénévoles et des structures partenaires techniques. Des exports de données sont réalisés sur demande et durant l'année 2018, nous pouvons citer en particulier :
- Transmission de la base de données amphibiens au GEREPI (association de gestion de la réserve du Pinail), pour évaluer les liens entre les populations et la présence d'éléments paysagers et climatiques et étudier les changements climatiques.

- Extraction de données concernant plusieurs espèces de reptiles (Vipère péliade, Lézard vert, Lézard des souches, Coronelle lisse*)* à destination du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.
- Transmission de la base de données écrevisses, dans le cadre d'une étude menée par la FDAAPPMA02 et le CPIE Pays de l'Aisne sur le sujet de l'Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*. pour affiner la répartition historique des différentes espèces d'écrevisses et orienter les prospections durant l'étude.
- Export de données sur la zone de tracé du véloroute de la Marne à destination d'un bénévole dans le cadre d'une réponse à l'enquête publique du projet.
- Export de données chiroptères pour un bénévole du sud de l'Aisne en vue de suivre les populations du secteur et orienter ses prospections.
- Transmission de données d'Hirondelle de fenêtre à la service civique du pôle protection, afin de réaliser une synthèse des informations disponibles dans clicnat sur cette espèce entre 2015 et 2018.
- Extraction de données et cartographies concernant la Vipère péliade dans le secteur du Bray et de la Vallée du Thérain, à destination d'un bénévole, afin d'affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce dans le secteur.
- Transmission au CEN Picardie des données de Râle des genêts enregistrées en 2018 dans Clicnat dans le cadre de la réalisation du bilan picard 2018 sur l'espèce.
- Transmission à la LPO du fichier des comptages Wetlands international 2018 et sur ce même sujet fourniture des données relatives à la Plaine maritime Picarde (2007-2018) dans le cadre d'un travail RAMSAR (Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard).
- Transmission des données oiseaux de Clicnat à la LPO après signature d'une convention dans le cadre de la réalisation de l'Atlas national des oiseaux migrateurs (septembre)
- Échange de données sur les campagnols du genre Arvicola avec le Groupe Mammalogique Breton.
- Transmission de données de Cigognes noires à la DREAL dans le cadre d'instructions de dossiers de projets éoliens (fin d'année)
- Il ne faudrait pas oublier les diverses utilisations de données qui ne transitent pas par nous directement mais sont réalisées via les conventions d'échanges de données et celles de diffusion des données (ex : comptes « agent »).

En synthèse :
- Sur le site public Clicnat : 678 espèces disposant d'un texte, 3463 illustrées par photographie, 523 complètes (photos + textes).
- 1 publication de la revue naturaliste de Picardie Nature, l'Avocette.
- Vulgarisation des Listes Rouges (diffusion large en 2018).
- Conférence de Presse Listes rouges en novembre.
- Conférence régionale sur la faune sauvage coorganisée avec l'ADEP ; 80 participants.
- Une vingtaine de transmissions de données en plus des conventions d'échanges
- 35 articles de presse minimum que presse écrite et sur le web.
- 17 articles publiés sur le site Picardie Nature.
- Une quarantaine de communications sur la page Facebook de l'association.

IV. Appui aux politiques publiques

4.1. La poursuite de l'aide à la maîtrise d'ouvrage publique, en matière d'étude faune

Plusieurs projets publics ont bénéficié de la mise à disposition d'informations naturalistes capitalisées par l'association, comme par exemple le projet MAGEO de Voies Navigables de France dans l'Oise mais nous retiendrons surtout l'importance de la sélection des données de Clicnat pour l'une des actions-phare de 2018 : le programme ZNIEFF dont le dimensionnement a été revu à la hausse en Picardie avec nécessité au préalable de prioriser les secteurs.

4.2. Le développement de l'aide à la mise en place des politiques de conservation de la faune

Pour mieux appréhender la contribution de l'observatoire de la faune à la démarche Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) désormais inscrite dans le SRADDET, une veille est assurée sur :

➡ la réglementation (orientations nationales, projets de décrets…)

➡ les positions de FNE sur cette thématique (échange avec les référents nationaux, participation à l'e-group...)

Par ailleurs, Picardie Nature participe à des premiers travaux concernant la doctrine ERC (éviter, réduire, compenser) pilotés par la DREAL.

Indicateurs régionaux pour l'Observatoire Régional de la Biodiversité : année de transition concernant le travail sur les indicateurs faunistiques Hauts de France. Un pré travail de sélection de 9 indicateurs faunistiques a été mené avec l'ORB et le GON. Ces indicateurs seront valorisés en 2019 dans le document sur l'état zéro de la biodiversité dans les Hauts de France.

Plusieurs dossiers ont été traités par les salariés de l'observatoire faune tels que des avis sur des dessertes forestières (6), des boisements de terres agricoles, des services écosystémiques, des évaluations de listes d'impact Natura 2000 auprès des DDT.

Comptes agents à Clicnat

La création de comptes d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers (DREAL, DDT, ONCFS, AFB etc.) s'est poursuivie et le total s'élève toujours à **19 accès effectifs aux données au 31/12/2018** (11 DREAL, 2 ONCFS, 1 AFB, 4 DDT, 1 CD 02).

4.3. PNA Chiroptères

Lors d'une réunion organisée à la DREAL en novembre 2018 avec Picardie Nature et la CMNF, il a été rappelé que le nouveau Plan National d'Actions chiroptères couvre la période 2017-2025. Pour les Hauts-de-France, 2 animateurs du plan régional sont identifiés : la CMNF pour le Nord-Pas-De-Calais et Picardie Nature pour la Picardie. Les actions envisagées par Picardie Nature seraient :

- **action 1 (Observatoire National)**
- **action 2 (Veille sanitaire)**
- **action 4 (Protéger les gîtes souterrains)**



A ce sujet, une convention d'échange de données tripartite entre le CEN Picardie le Comité départemental de spéléologie et Picardie nature a été travaillée en 2018. Cette convention devrait être finalisée et signée en début d'année 2019.

- **action 5 (Protéger les gîtes dans les bâtiments)**
- **action 6 (Prise en compte des chauves-souris et ouvrages d'art)**
- **action 7 (enjeux chiroptères et parcs éoliens)**
- **action 10 (Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser**)

Enfin, Picardie Nature a participé à 2 réunions (le 27/03, 15/05) à l'initiative de la commune de Monchy Saint Eloi dans l'objectif de créer une dynamique locale sur les chiroptères pour une meilleure prise en compte des enjeux locaux par les collectivités et les citoyens des communautés de communes des basses vallées du Thérain, de la Brèche et du bassin creillois.

Autres échanges avec les instances nationales :

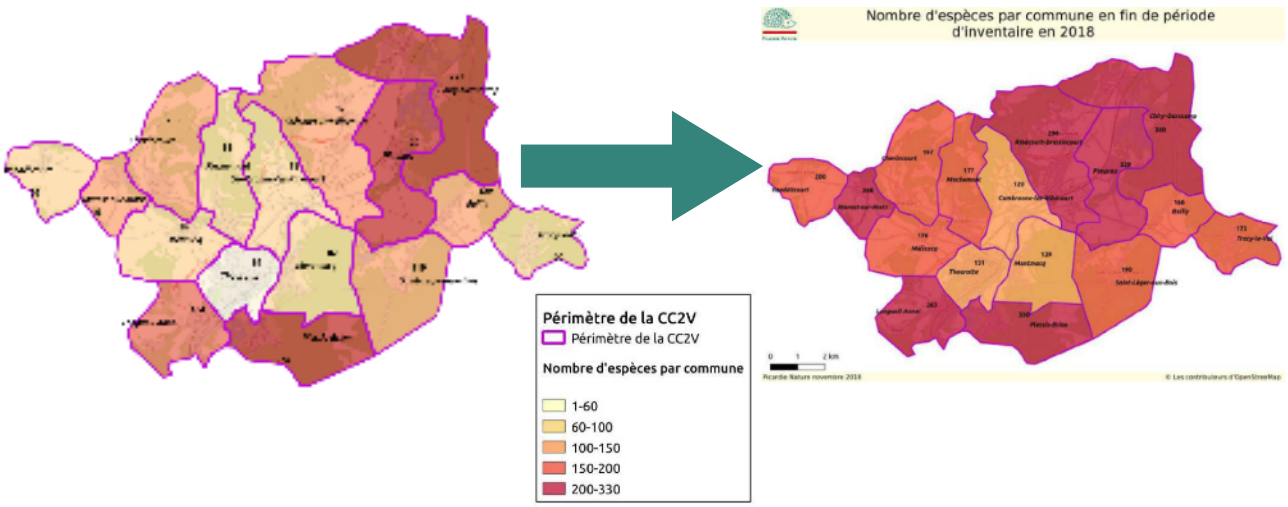
- la réunion des coordinateurs des groupes chiroptères régionaux de la SFEPM le 15 et 16 décembre 2018 a permis de faire le point sur les problématiques d'envergure nationale et notamment sur l'action 1 du PNA concernant la mise en place d'un Observatoire national des chiroptères par la SFEPM en lien avec le MNHN.
- Une veille régulière sur la liste des coordinateurs nationaux permet de suivre les dossiers nationaux (état d'avancement du 3ème PNA, participation aux enquêtes nationales...) et les problématiques rencontrées dans les autres régions.
- Picardie Nature a participé aux rencontres nationales en 2018 : du 15 au 18 mars.

4.4. Contribution aux Atlas de la Biodiversité communale (ABC) de la communauté de communes des Deux Vallées et du Liancourtois

En 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité avait lancé un appel à manifestation d'intérêt au niveau national à l'attention des collectivités qui seraient intéressées par la démarche d'ABC. 7 projets acceptés concernent le territoire des Hauts de France dont celui de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) qui s'est déroulé sur 1 an en 2018 et celui de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée (CCLVD) qui se déroule de 2018 à 2020. Les 2 Communautés de Communes ont fait appel à Picardie Nature pour réaliser les diagnostics des enjeux biodiversité et pour la réalisation d'inventaires faunistiques complémentaires.

Résultats de l'ABC mené sur la CC2V en 2018

Des inventaires complémentaires faunistiques ont notamment été ciblés sur 6 communes sous-prospectées (Vandélicourt, Melicocq, Machemont, Thourotte, Cambronne-les-Ribecourt et Montmacq). A l'issu de ces prospections, le nombre moyen d'espèces par commune sur l'ensemble de la CC2V est passé de 132 à 206 espèces et de 76 à 157 espèces pour les communes prioritaires.



Tous types de milieux comme les mares, les prairies humides, les friches, les pelouses calcaires, les boisements, les carrières, les zones cultivables ont été prospectés.

2401 de ces **données** ont été produites pendant la période de l'ABC, soit de janvier à novembre 2018. L'ensemble de ces données représentent **931 espèces** dont 599 ont été contactées en 2018, parmi lesquelles, **230** sont **nouvelles** pour le territoire.

47 espèces de faune patrimoniale ont déjà été recensées sur le territoire de la CC2V. Un enjeu fort concerne les milieux humides où près de la moitié des espèces patrimoniales ont été recensées (26 espèces).


Céphale (*Coenonympha arcania*) © Lucie DUTOUR


Petit nacré (*Issoria lathonia*) © Lucie DUTOUR


Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) © Sébastien MAILLIER


Thécla de l'Orme (*Satyrium w-album*) © Lucie DUTOUR

Des espèces de milieux humides comme le Leste dryade (espèce vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) ou l'Écrevisse à pied blanc (espèce en danger sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) méritent ainsi des actions de préservation ciblées. De même, un enjeu autour de la conservation des chiroptères est identifié sur le territoire, notamment ciblé autour de la préservation des sites souterrains d'hibernation. Le territoire de la CC2V très riche en milieux boisés accueille également des espèces de boisements âgées pour lesquelles une vigilance est de mise quand à la préservation de leur habitat.

- Résultats des inventaires 2018 menés sur le territoire de la CCLVD

2018 était la première année de lancement des compléments d'inventaires faunistiques. 6 communes prioritaires ont été identifiées : Labruyère, Rosoy, Verderonne, Liancourt, Mogneville et Cauffry.

A l'issu des inventaires menés en 2018, le nombre moyen d'espèces connues a augmenté de 49 espèces par commune sur l'ensemble du territoire et de 59 espèces par commune pour les communes prioritaires.
Plusieurs espèces patrimoniales ont été découvertes ou réactualisées en 2018. Il s'agit par exemple de la Locustelle luscinioide, petit passereau paludicole « En danger » en Picardie. Une diversité de papillons de jour liée aux friches fleuries est également notable sur le territoire avec notamment la présence de l'Argus frêle. Plusieurs espèces de libellules ont également été notées dans les milieux humides du territoire.
Quelques prospections dans des propriétés privés qui nous ont été ouvertes ont pu être menées en 2018.

4.5. Participation à 4 projets liés à la problématique des oiseaux marins

- **Enquête EcoQO (Ecological Quality Objectives) sur le littoral picard**

7 jours de suivis réalisés à un intervalle de 2 semaines entre le 21 décembre 2017 et le 22 mars 2018. Les recherches se sont déroulées sur le secteur situé au sud de la Baie de Somme entre Ault-Onival et la pointe du Hourdel. Chaque jour de suivi a rassemblé entre 11 et 16 participants pour 15,9 kilomètres de côtes à parcourir.

Le nombre total de cadavres découverts durant les suivis s'élève à 354 pour 23 espèces, principalement du Goéland argenté, du Fou de Bassan, mais aussi du Pingouin torda et du Guillemot de Troïl, ainsi que d'autres espèces signalées en plus petit nombre comme la Mouette rieuse, le Goéland cendré, le Tadorne de Belon ou encore la Mouette tridactyle.

Plusieurs éléments pouvant être à l'orgine de la mortalité de certains individus ont pu être directement avancés sur le terrain, comme l'absorption d'hameçons de pêche, l'emmêlement dans un fil de pêche, des traces de consommation par des charognards et/ou par un prédateur, une mutilation inexpliquée, des ailes cassées, une trace de mazout pour une Mouette tridactyle, et un acte de braconnage (stockage dans un sac plastique).

Concernant l'indicateur Oiled-Guillemots-EcoQO, 32 cadavres ont été collectés pour autopsies, dont 13 ont été partiellement ou totalement exploités. Les résultats ont montré une différence de sex-ratio avec 9 femelles pour 3 mâles. Une majorité des individus présentait un épuisement plus ou moins marqué de leurs réserves (parasitisme, mauvaises conditions environnementales, diminution des ressources alimentaires…)

Pour 6 sujets, la cause de la mort n'a pas pu être identifiée. Pour 5 autres des lésions pulmonaires orienteraient vers une noyade. Pour 1 sujet, le diagnostic s'orientait vers un problème pathologique (processus infectieux) et 1 dernier sujet présentait un corps étranger dans le tube digestif qui semblerait avoir perturbé la prise alimentaire.

Les autopsies ainsi réalisées sur le Guillemot de Troïl, n'ont pas mis en évidence de traces d'hydrocarbure. Le niveau « moins de 10 % » fixé par l'Europe est atteint sur le littoral picard en 2018.

Concernant l'indicateur **Fulmar-Litter-EcoQO, seuls** 2 individus ont été prélevés pour autopsie , mais ont été jugés non exploitables en raison de leur mauvais état corporel (décomposition avancée et incomplet). **L'indice Fulmar-Litter-EcoQO n'a donc pas pu être calculé en 2018 pour le littoral picard.**

L'enquête « Oiseaux échoués » proprement dite a été réalisée le 24 février 2018. 19 participants, ont parcouru 37,3 kilomètres de côte.

Les découvertes concernent 47 cadavres appartenant à 11 espèces, principalement du Fou de Bassan et du Pingouin torda, suivi du Goéland argenté et du Tadorne de belon.

Le taux de mortalité kilométrique est particulièrement faible avec **1,26 oiseaux/km**, et se rapproche des résultats enregistrés depuis 2014.

L'année 2018 se caractérise aussi par un nombre de cadavres découverts en très mauvais état, généralement sous forme de restes (71% des découvertes) avec une très faible proportion de cadavres « frais » . Du fait notamment de l'état des cadavres, aucune cause de mortalité n'a pu être mise en évidence sur le terrain. On note ainsi une absence d'oiseaux retrouvés mazoutés.

Recensement de la colonie de Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes
Un total de 7 jours de terrain a été réalisé en 2018, avec 3 passages en juin et 4 passages en août. Une moyenne de **59 SAO (ou couples)** a été comptabilisée en 2018 sur les falaises picardes. Ce chiffre se rapproche des résultats obtenus par Florent Violet depuis la fin des années 90, confirmant une relative stabilité de la population présente sur ce site, depuis près de 20 ans.

Le suivi de la production en jeunes, a permis de dénombrer **29 sites avec reproduction** (SAR) ce qui rapporté à la moyenne des 59 SAO (d'après le calcul GISOM) amène à une **production de 0,49 jeune/couple**, considérée comme « bonne » selon l'indicateur de l'état de santé des oiseaux marins nicheurs (Cadiou, 2010).

4.6. Synthèse des connaissances de l'avifaune et propositions d'actions sur le territoire du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Un travail d'inventaire des sources de données disponibles sur la migration (pré- et postnuptiale), l'hivernage et la nidification des oiseaux marins et côtiers dans la zone d'étude a été réalisé. Les divers acteurs de la connaissance du littoral et du milieu marin ont été sollicités. Ces données ont permis dans un premier temps d'évaluer les effectifs locaux de chaque espèce, leur distribution géographique et saisonnière ainsi que leurs tendances interannuelles.

Les espèces à enjeux ont été déterminées via un indice de représentativité et de patrimonialité. La méthode utilisée est similaire aux critères de hiérarchisation des espèces à enjeux dans le cadre de Natura 2000, lors de la définition des ZPS (zone de protection spéciale).

Pour chaque phase du cycle biologique (hivernage, migrations et reproduction), des monographies des espèces à enjeux ont été réalisées, afin de dresser un état des connaissances de l'oiseau (écologie, répartition sur le parc, effectifs rencontrés, bilan des études menées sur l'espèce...), suivi de recommandations d'étude et de protection, afin d'assurer sa conservation sur la zone du Parc naturel marin. La phase des relectures s'opère en cette fin d'année.

4.7. La participation aux actions conduites suite à l'appel à initiatives biodiversité de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et Seine Normandie

Le déroulement des actions suit son cours :

- **Accompagnement sur le volet biodiversité des documents d'urbanisme (AEAP et AESN) :** la participation de Picardie Nature à la rédaction des documents d'urbanisme offre de réelles opportunités pour placer l'observatoire et la base de données Clicnat au premier rang en

constituant les volets écologiques de ces documents. Notre action permet la prise en compte de la biodiversité « ordinaire » et des paysages (bocage, vergers, haies, mares) dans l'aménagement du territoire.

➡ En Picardie Maritime (AEAP), participation à la rédaction de l'État Initial de l'Environnement du SCOT (en lien avec BS3V et le BE Even Conseil), et à sa relecture en tant de Personne Publique Associée.
- une cartographie de la trame bocagère à l'échelle de la parcelle, (y compris les corridors formés par les bandes enherbées de bords de chemins et de routes,
- une cartographie des corridors supra-régionaux traversant le territoire,
- une cartographie des sites à enjeux faune (méthodologie sites à enjeu faune – CSRPN 2013),
- cartographie des points de contacts avec des Chevêches d'Athéna (chanteurs),
- une relecture du pdf de l'Etat Initial de l'Environnement du SCOT.

➡ Le 16 Octobre, rencontre avec un bureau d'études d'urbanisme (Quartier Libre) pour alimenter le PLUi de la Communauté de Communes de la Région de Oisemont (situé à cheval sur les bassins de l'AEAP et de l'AESN). Fourniture d'une synthèse chiros et d'une synthèse des sites à enjeux faune pour compléter le PLUi.

➡ Plus compliqué côté AESN où le PETR Pays de Thiérache est porteur du projet déposé à l'AESN. Entrevue en mars avec Julie Bauduin du PETR pour lancer la fiche-action, puis point d'étape le 5 juillet à Vervins où nous apprenons que ce projet n'est plus porté politiquement. Les contacts en juillet avec la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre ne débouchent malheureusement pas sur un PLU intéressant à enrichir côté biodiversité (problème de phasage).

- **Appui aux forestiers privés dans le cadre de leurs Plans Simples de Gestion (AEAP) :**

➡ Accompagnement sur le PSG du Bois de la Belle Epine à Hébécourt (80). Ce travail a permis de renforcer les chapitres sur la faune sauvage de ce bois (inventaire, textes, cartes, conseils en gestion écologique etc.) et a été salué par le CRPF lors de l'étape de validation du document. Autour de Picardie Nature, le travail associe étroitement Alexis Ducousso, propriétaire du bois, et un salarié du GON.

➡ Un document général de référence « Intégrer la biodiversité dans les Plans Simples de Gestion » faisant état des possibilités offertes à un propriétaire forestier pour mieux prendre en compte la biodiversité et intégrer ces éléments dans le PSG est produit en fin d'année.

➡ En parallèle, nous avons participé à une formation FNE sur la gestion durable des forêts le 11 et 12 septembre à Hébécourt (80) pour tirer profit de l'expérience conduite au Bois de la Belle Epine.

- **Mise en place d'un Observatoire des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) des Hauts-de-France**, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

➡ Cette démarche a débuté par la réalisation d'une liste des EEE connues du territoire des Hauts-de-France dans Clicnat et SIRF, et listées dans l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain. 20 espèces définies comme EEE par la réglementation européenne et française sont présentes sur le territoire des HdF.

➡ La suite de ce travail a consisté à mettre en place une cartographie dynamique qui sera prochainement mise en ligne et dont la vocation est d'être complétée par l'ensemble des acteurs concernés de près par cette thématique, mais aussi par le grand public.

➡ Parallèlement à ce travail, remplissage d'un formulaire national sur les EEE à destination des gestionnaires de bases de données et des aménageurs.

- **Inventaire des points noirs de mortalité routière des amphibiens**, sur les bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie, financé par les deux agences de l'eau. Ce travail s'intègre dans un module spécifique de Clicnat élaboré en 2011, intitulé « Faune & Routes », qui permet à tout contributeur de saisir des données de mortalité routière animale en Picardie.

➡ En 2018, une dizaine de suivis en soirée a consisté à identifier de manière plus fine les tronçons de mortalité routière et quantifier davantage les populations d'amphibiens impactées. Les secteurs prospectés concernaient tout particulièrement le territoire du Parc Naturel Régional « Baie de Somme – Picardie Maritime », mais aussi le Sud Amiénois, la Haute-Somme, le Laonnois, le Soissonnais. Soulignons la participation très appréciable de plusieurs bénévoles du réseau reptiles-amphibiens à cette opération.

- ➡ Les résultats des suivis ont permis la mise en place d'un crapauduc temporaire à Abbeville, géré par BS3V. Un autre barrage est également installé par les agents de la commune à Bucy-le-Long.
- ➡ Enfin, ce travail a abouti à un rapport « Bilan de la mortalité routière sur le Bassin Artois-Picardie » qui dresse notamment une cartographie (mise à jour) des points de mortalité repérés sur le bassin. Un rapport similaire sera prochainement réalisé à l'échelle du bassin Seine-Normandie.
- ➡ Des dépliants Faune & Route sont en cours d'actualisation.

Sites à enjeu faune AESN

L'objectif de ce travail est de définir les sites présentant des enjeux forts pour la faune sur les milieux humides picards du bassin Seine-Normandie. Pour ce faire, il a d'abord fallu se réapproprier la méthode présentée au CSRPN lors d'un premier travail réalisé sur les sites à enjeux faune en Picardie en 2013. À partir de cette méthodologie a donc pu être élaborée une méthode de travail pour établir la cartographie des sites concernés. Une fois cette méthode définie, le travail de cartographie a pu être lancé. Au total, en 2018, environ 1/3 du territoire a été couvert, les 2/3 restants seront finalisés en 2019. La carte provisoire est en tout cas élaborée.

Projet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie portant sur les indicateurs zones humides

L'objectif général de ce travail est la mise en place d'un guide d'indicateurs pour le suivi de travaux en zones humides à destination des gestionnaires et porteurs de projets. Pour cela, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Forum des Marais Atlantiques ont travaillé en partenariat avec divers acteurs dont les CEN, le GON et Picardie Nature.
Plusieurs réunions et groupes de travail se sont tenus tout au long de l'année (le 3/05 à Lillers, le 19/07 à Douai et le 18/10 à Douai).
Plusieurs indicateurs ont été proposés par les CEN et Le GON et Picardie Nature ont également proposé un indicateur basé sur les oiseaux et appelé IVP : Indice de Valeur Patrimoniale.
Les deux structures ont travaillé conjointement à la mise en place de cet indicateur. Une réunion a notamment eu lieu avec le GON le 14/08. L'objectif de cet indicateur est de permettre un suivi de l'état de conservation des zones humides en étudiant le cortège d'espèces d'oiseaux présent.

4.8. La participation à diverses réunions régionales et/ou nationales

Le pôle études (salariés le plus souvent) a pris part à une trentaine de réunions, ateliers et séminaires, au cours desquels il intervient souvent en tant qu'expert.
Ces réunions au sens large portent sur des thématiques variées ce qui constitue de mettre en avant le projet d'observatoire faune et de faire part de l'état de nos connaissances (Parc Naturel Marin, SINP, EEE, ZNIEFF, comités de coordination connaissance etc.).

Enfin, ajoutons, en plus des 30 déjà évoquées, **7 comités de pilotage Natura 2000 auxquels ont assisté généralement des bénévoles actifs et administrateurs de l'association.**

En synthétique :
- Sélection d'indicateurs faunistiques avec le GON et l'ORB pour une valorisation en 2019.
- Création d'1 nouveau compte d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers (DREAL, DDT, ONCFS, AFB etc.).
- Participation à divers comités consultatifs de RNR et plusieurs comités scientifiques
- Avis nombreux délivrés (notamment sur des dessertes forestières)
- Participation de l'observatoire au plan d'action régional chiroptères 2017 – 2025
- Apport financier plus important des Agences de l'eau (AEAP & AESN) au travers des appels à projets Biodiversité.

V. Contributions de l'observatoire faune sur des projets privés ou publics-privés

5.1. Mesures compensatoires GRT Gaz dans l'Oise

Dans le cadre du suivi des bandes de servitudes Arc de Dierrey K17, plusieurs tronçons répartis sur les communes de Ressons-sur-Matz, Houdancourt et Pontpoint (60) font l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre de mesures compensatoires (gestion différenciée).

En 2018, dans la continuité de ce travail, un suivi de terrain a été mené sur la faune et la flore le 25 mai, le 12 juillet, puis le 12 septembre. Un rapport final reprenant l'ensemble des résultats et leur analyse a ensuite été transmis à CDC Biodiversité, commanditaire de l'opération.

5.2. Suivi des papillons de nuit (macrohétérocères) pour le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Dans le cadre de la poursuite (seconde année) du travail de définition des indicateurs zones humides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le CEN Picardie nous a confié à nouveau un inventaire de terrain sur 4 sites/communes du département de la Somme : Domart-sur-la-Luce, Méricourt-sur-Somme, Ham, Amiens (Ile aux Fagots)

4 soirées de piégeage lumineux ont eu lieu sur chacun des sites entre mai et août, privilégiant des périodes de nouvelle lune (nuits noires) et la douceur en soirée. Les données collectées ont été transmises en fin d'année à Jérémy Lebrun du CEN, référent sur ce dossier et permettront de réaliser des analyses sur le bon état de conservation de ces zones humides.

5.3. Suivi des oiseaux de zones humides du secteur pour le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Le CEN Picardie nous a confié la réalisation d'un suivi des oiseaux paludicoles en vallée de la Somme sur les communes de La Chaussée-Tirancourt, Picquigny et Belloy. Un passage préparatoire sur le site a été réalisé avec le CEN le 30/03.
Puis 5 passages de suivi ont été réalisés sur les différents sites entre le 17 avril et le 15 juin.

Les données collectées ont ensuite été transmises au CEN qui pourra les valoriser dans ses plans de gestion de sites.

5.4. Inventaires et notice de gestion de la boucle de découverte de Chevrière (60) sur l'autoroute A1

Suite à une convention signée en 2017 entre Picardie Nature et la SANEF, l'association est intervenue en 2018 au niveau de l'aire de Chevrières dans l'Oise dans l'optique de rédiger une notice de gestion d'une zone humide entourée d'une boucle de découverte. Le site a été visité à 4 reprises en mai, juin, juillet et août afin d'évaluer la biodiversité présente et les besoins de gestion. Ces inventaires ont permis de noter la présence de 62 espèces animales et de 43 espèces végétales sur la zone principale de la boucle de découverte.

Les préconisations de gestion concernent essentiellement la praire hygrophile autour de la mare à faucher annuellement en fin de saison, la réouverture de la mare par la réduction de la typhaie et la gestion des espèces floristiques exotiques envahissantes. Le rapport a été rendu en fin d'année.

5.5. Suivi ornithologique dans le cadre des ENI (effets non intentionnels) en contexte agricole

Ce nouveau programme pour l'association vise la collecte de données de référence sur les effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement. Son objectif est de détecter et documenter tout changement au niveau de la flore et de la faune. Concernant l'avifaune nicheuse, le protocole consiste à réaliser des transects, lors de 2 passages par an. L'observateur note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, en se déplacant sur la bordure de la parcelle. Les transects sont réalisés tous les ans, en favorisant des conditions similaires (même endroit, même observateur, même date et mêmes conditions météorologiques). En 2018, un total de **9 transects a été réalisé par 3 salariés et 4 bénévoles** à divers endroits de la région (Vimeu, Santerre, Vermandois…) et les résultats ont été envoyés à la FREDON et à la Chambre Régionale d'Agriculture.

5.6. Les sollicitations des bureaux d'études

58 devis destinés aux bureaux d'études et autres structures tierces (collectivités publiques incluses pour des exposés/diaporamas/stands également) ont été réalisés en 2018 dont **50 concernent des expertises (bureau / terrain).** Parmi ces 50 propositions, 45 portent sur des appuis à des bureaux d'études et développeurs éoliens**. 33 devis portant sur des synthèses chiroptérologiques et/ou fournitures de données** sont acceptés en date du 31/12/2018. **27 travaux ont été rendus en date du 31/12/18.**

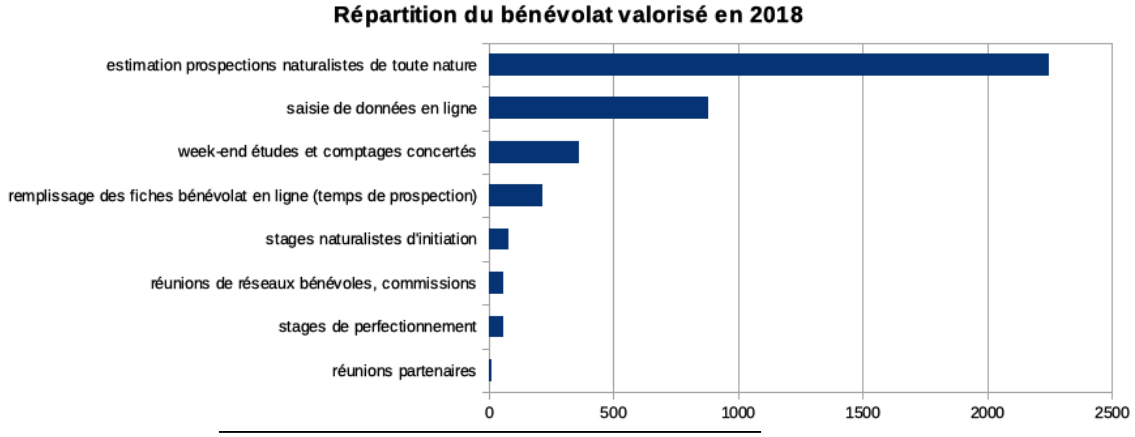
3 rendus concernent des synthèses rédigées de données chiroptères, **21** concernent la fourniture de données cartographiques (faune) associée à une synthèse chiroptères en amont de projets éoliens. **3 fournitures** comprennent des expertises rédigées et des données cartographiques pour d'autres types de projets (EARL Nansot, SANEF, VNF -MAGEO).

5.7. Les interventions

- Envoi de la notice de gestion finale sur l'UP Béton de la CEMEX à Itancourt (02) en janvier
- Réponses à des appels à projets, parfois avec succès (ex : nouvelles actions mares AEAP).
- Possibilité d'accompagnement de l'entreprise SIBELCO avec suivi faune-flore d'une carrière à Crépy-en-Valois. Une réunion a lieu en décembre, laissant espérer une acceptation 2019.

VI. Bénévolat valorisé 2018

L'action des bénévoles représente 3915 journées hommes soit 477 630 € (si nous considérons l'application d'un barème à 122 €/jour). En tenant compte des kilomètres réalisés (valorisés de l'ordre de 23268 € en appliquant le barème 0.311 €/km), le bénévolat valorisé s'élève finalement à **500 898 €.**



VII.Conclusion et perspectives 2019

En conclusion, 2018 est une année significative dans le projet d'observatoire de la faune sauvage régionale.

Nous retiendrons surtout les principaux faits marquants suivants :

- le **succès des sessions d'initiation naturaliste, du week-end d'inventaire dans le Soissonnais et de la conférence faune** sauvage co-organisée avec l'ADEP et le GON ;
- **l'essor de partenariats régionaux nouveaux et concrets** (notice de gestion écologique pour la SANEF, actions diverses pour les Agences de l'Eau, Atlas de la Biodiversité Communale pour le compte de l'Agence Française de la Biodiversité, suivi des oiseaux de grande culture pour la Chambre Régionale d'Agriculture ;
- le **partenariat poursuivi avec le GON** dans le cadre d'une approche à l'échelle des Hauts-de-France et notamment pour un bilan sur les Oiseaux du Parc Naturel Marin ;
- la première saison d'un **programme ZNIEFF** conséquent à l'échelle de la Picardie, avec notamment des prospections significatives de Picardie Nature
- la création d'un nouveau réseau naturaliste : les **hyménoptères** pollinisateurs (abeilles-guêpes-bourdons)
- la diffusion vers le grand public et les aménageurs **des listes rouges 2016 notamment et la production d'indicateurs pour divers partenaires,** notamment le Conseil départemental de l'Aisne.

Pour ce qui est des perspectives 2019, il nous paraît important de mieux faire connaître la portée de notre travail mais aussi d'amplifier les productions et **analyses à partir de la base de données** (référentiel faunistique, listes rouges d'espèces menacées à l'échelle des Hauts de France, indicateurs ORB etc.). L'accueil d'un nouveau salarié, **gestionnaire de base de données / SIG,** sera sans nul doute une avancée de premier plan. Enfin, 2019 marquera la **10ème année du projet d'observatoire de la faune**, l'occasion de fêter cet anniversaire, probablement lors de la prochaine conférence régionale fane sauvage en fin d'année.

VIII.Remerciements

Remercions pour terminer les contributeurs à Clicnat et en premier lieu les bénévoles des réseaux naturalistes qui ne comptent pas leurs heures de terrain…



Etude et protection des mammifères marins

I. En synthèse : les chiffres clefs de l'année 2018

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme créée en 1994.
Un partenariat existe entre nos deux structures : la RNN Baie de Somme (gérée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard) et Picardie Nature.


© Sarah Monnet

Les actions menées dans le cadre de ce programme ont été mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, de l'Agence Française pour la Biodiversité, du prix Raymond Duguy, du moteur de recherche Lilo et de la prime « J'agis pour la nature ».

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

- **Nombres de comptages réalisées :** 59 séances, dont 45 lors de la « surveillance estivale ».
- **Nombres de phoques observés à marée basse :**
  - les effectifs maxima sont de 621 Phoques veaux-marins et 269 Phoques gris (le 09/07/18).
  - les effectifs moyens annuels sont de 341 Phoques veaux-marins et 126 Phoques gris.
- **Reproduction des Phoques veaux-marins :** 139 naissances, avec 81,3 % de jeunes sevrés naturellement.
- **Reproduction des Phoques gris :**
  - En janvier 2018, 1 naissance a été découverte en baie de Somme.
- **Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage :** 273 interventions réalisées, principalement auprès des promeneurs, des kayakistes et des cavaliers.
- **Mises à l'eau des groupes de phoques, relevées durant la période de repos pendant la marée basse :** 124 mises à l'eau relevées (dont 112 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.
- **Interventions sur les mammifères marins signalés échoués sur le secteur Le Touquet (62) – Le Tréport (76) :**
  - 73 signalements reçus concernant principalement 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=44), le Phoque gris (n=4) et le Marsouin commun (n=15) ;
  - 10 des 44 Phoques veaux-marins échoués vivants ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA).

- **Mise en place de 242 animations gratuites** : 35 sorties depuis Le Hourdel, 205 points d'observation des phoques au Hourdel, 2 conférences sur les mammifères marins. En plus des **personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser plus de 33000 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. Ils se sont investis à hauteur de 570 journées hommes. Un grand merci à eux !

II. Etude des phoques en baie de Somme

2.1. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

La figure 1 présente les effectifs maxima mensuels observés au cours de cette année 2018. Nous pouvons constater que les effectifs de phoques dénombrés à marée basse sont variables d'un mois sur l'autre. En regardant dans le détail, les effectifs varient d'autant plus d'un comptage sur l'autre puisqu'une multitude de facteurs peuvent influencer leur présence (heure de la marée basse, période du cycle biologique, degré d'ensoleillement, température, nombreuses activités humaines...).

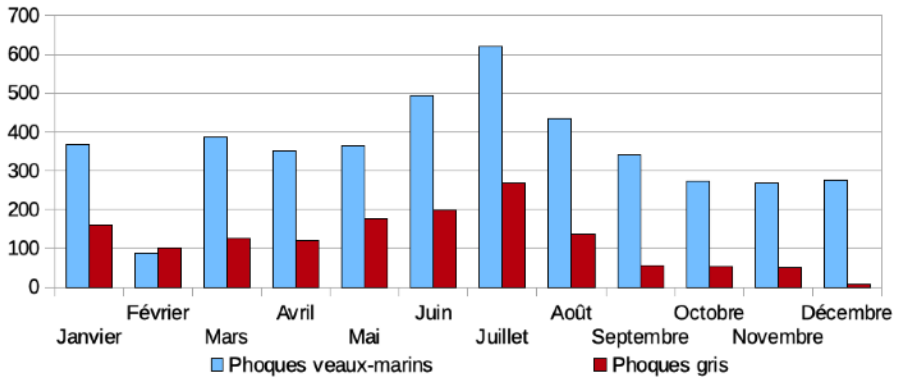


Figure 1 : *Evolution mensuelle des maxima de phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2018*

Cette année encore, les effectifs maxima annuels sont observés en été. En effet, les phoques émergent sur les bancs de sable pour se reposer, régénérer leur énergie, muer et se reproduire. Les journées les plus belles et les marées basses ensoleillées de fin de journée sont donc les plus propices à la sortie de l'eau de ces espèces. Au cours de l'été 2018, les bénévoles ont dénombré :

- **621 Phoques veaux-marins (PV) au maximum** le 09/07/2018, lors d'un comptage ULM,
- **269 Phoques gris (HG) au maximum** le 09/07/18, lors du même comptage ULM.

En 2017, pour mémoire, il y avait un maximum de 629 Pv et de 194 Hg. Il s'agit de la première année où le maximum annuel de Phoque veau-marin observé est inférieur à l'année précédente. La figure 2 montre l'évolution des effectifs de phoques des deux espèces depuis leur retour en baie de Somme, noté en 1976.

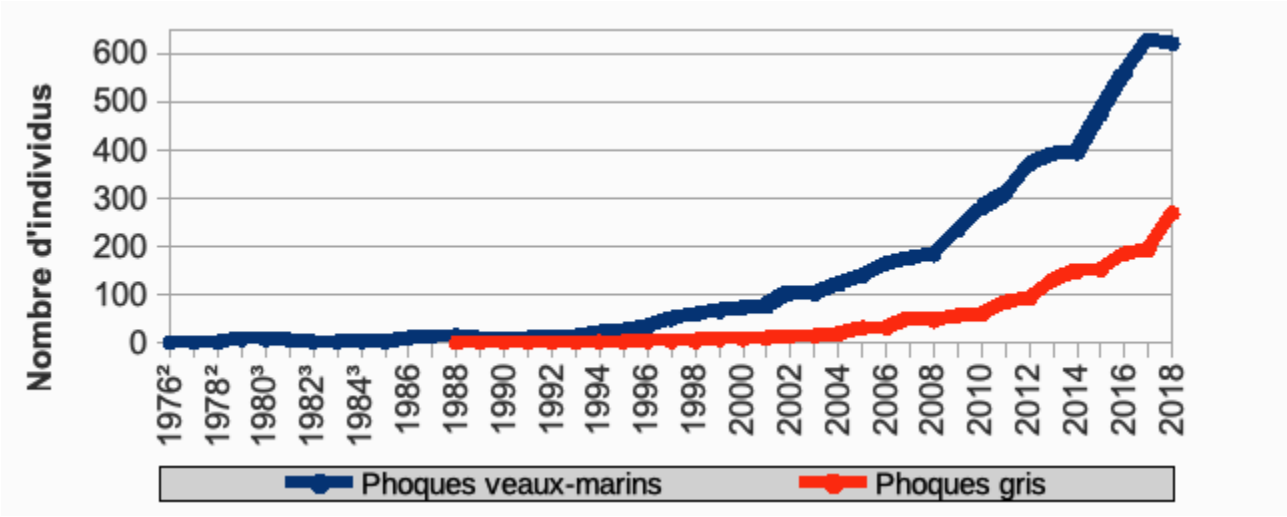


Figure 2 : *Evolution des effectifs maxima de Phoque veau-marin et de Phoque gris observés en baie de Somme (² données Duguy ; ³ données Triplet).*

De façon plus générale, une moyenne de 429 Phoques veaux-marins et 166 Phoques gris a été relevée au cours de l'été 2018, et une moyenne de 341 Phoques veaux-marins et 126 Phoques gris est calculée sur l'ensemble de l'année 2018.

2.1.1. Zones de repos

La carte 2018 des *reposoirs en baie de Somme est identique à celle de 2017*. Cependant, deux nouveau reposoirs ont été renommés au cours de l'été, suite aux modification morphologiques de la baie liées aux gros coefficients de marée. Leur dénomination « FMR4 » et « BHR5 » est relative à leur position intermédiaire entre 2 reposoirs déjà connus.

Les reposoirs entourant le chenal de la Somme ont été les plus fréquentés par le Phoque veau-marin, et ce, tout au long de l'année. En effet, ils permettent de s'y reposer grâce à une vaste superficie, tout en offrant la possibilité de se mettre à l'eau rapidement en cas de danger. Le Phoque gris, par contre, a une préférence très marquée pour les reposoirs «R4» et « FMR4 », plus proches du front de mer.

Dans tous les cas, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme a un rôle important à jouer pour les 2 espèces de Pinnipèdes, puisqu'elle accueille 85,5 % des effectifs de Phoques veaux-marins et 93,4% des effectifs de Phoque gris qui se posent en baie de Somme.

2.1.2. Reproduction

Actuellement, en baie de Somme, les deux espèces présentes, le Phoque veau-marin et le Phoque gris, se reproduisent. Cependant, la reproduction de ces deux espèces diffère de par leur cycle biologique : le Phoque veau-marin met bas en pleine période estivale, avec un pic de naissances se situant entre mi-juin et mi-juillet ; alors que le Phoque gris met bas en hiver, généralement au cours du mois de janvier.

Les premières naissances viables de Phoque veau-marin (arrivant jusqu'au sevrage) datent de la fin des années 1980. En ce qui concerne le Phoque gris, les naissances sont beaucoup plus récentes. Le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit. Cependant, il n'est pas encore possible de parler de colonie reproductrice pour cette espèce, du fait du caractère encore exceptionnel de ces mises-bas.

Reproduction 2018 chez le Phoque veau-marin

Au total 139 jeunes Phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2018. Cette espèce est donc toujours dans une dynamique positive en terme de nombre de naissances. De plus, la météo particulièrement clémente de cet été 2018 (sans gros coups de vent, sans houle importante, sans orages violents et avec des températures relativement constantes) a été profitable aux femelles qui ont pu bénéficier de bonnes conditions pour mettre bas et a permis une bonne capacité de détection des couples mères-petits.

Ces 139 naissances représentent un taux de reproduction annuel de 22,38% (figure 3). Il est donc supérieur au taux moyen depuis 2010 (16,91%). Nous sommes toujours dans une phase d'augmentation du nombre de naissances pour les phoques veaux-marins.

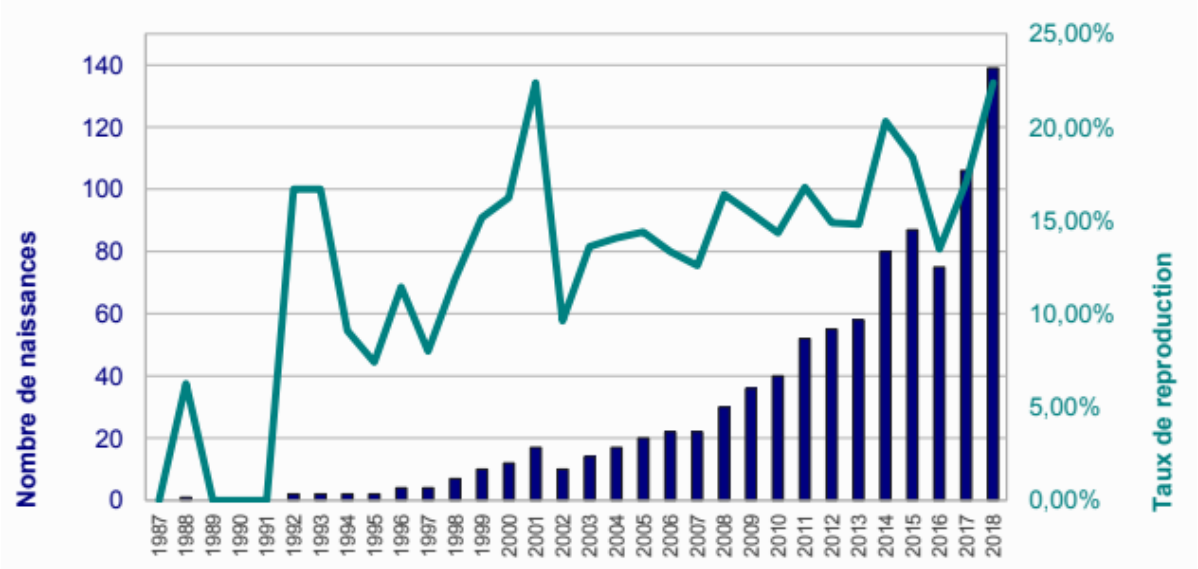


Figure 3 : *Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme*

La première naissance a été recensée le 28 mai 2018. Il s'agissait d'un prématuré échoué mort à Saint-Valery-sur-Somme. Mais, comme chaque année, la période la plus chargée est celle des deux premières semaines du mois de juillet (figure 4).



© Antonin Lefevre prise le 08/07/2018 *© Christine Martin, prise le 23/07/2018*

Figure 4 : *Exemples de couples mères-petits observés au cours de l'été 2018*

Cette année encore, tous les jeunes nés en baie de Somme, n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 14 jeunes échoués vivants et 10 jeunes échoués morts, **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 81,3 %**. Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies) mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse…).

Reproduction 2018 chez le Phoque gris

Durant cette saison hivernale 2017/2018, une naissance a été signalée en baie de Somme. Initialement, nous ne l'avions pas considérée comme certaine. En effet, ce blanchon, un mâle, déjà âgé de plusieurs jours et tout juste sevré, a été découvert et signalé le 25 janvier. Aucun allaitement n'a donc pu être observé, ce qui aurait permis d'attester que la naissance était locale.

Ce jeune mâle a été trouvé par des particuliers entre le sentier d'accès à la mer et Quend-Plage. Il aurait été vu à proximité d'une femelle de Phoque gris, qui n'a pas pu être identifiée le jour de l'observation. Son gabarit et le début de sa mue indiquent qu'il ne s'agit pas d'un nouveau-né. Son âge a pu être estimé à une vingtaine de jours lors de sa découverte.



© Ronald Piclin

Figure 5 : *Vanesse observée en compagnie du blanchon le 26/01/18*

Il est toutefois important de noter que le 26/01, le lendemain de sa découverte, une femelle a été observée à proximité du blanchon. La photo prise ce jour (figure 5) a permis d'identifier Vanesse, la femelle Phoque gris qui a déjà élevé des jeunes en 2014, 2016 et 2017, jusqu'au sevrage pour les blanchons des années 2016 et 2017. Par contre, nous ne savions pas s'il s'agissait de la même femelle qui avait été observée à ses côtés le jour de sa découverte, ni s'il s'agissait de sa mère.

Le jeune a été observé pour la dernière fois le mardi 30/01 au niveau du Nord de Quend-Plage. Il paraissait en bonne forme, de forte corpulence et très vigoureux.

Depuis, une observation nous a été signalée. Un couple mère-petit a été observé en Réserve Naturelle le week-end du 06-07 janvier 2018 : l'âge du jeune a été estimé à environ 10-12 jours, et la mère a été identifiée comme étant Vanesse. Il a été revu le week-end suivant. Or, l'âge de ce jeune pourrait correspondre à l'âge du jeune signalé le 25/01.

Une naissance peut donc être recensée en baie de Somme pour la saison 2017/2018. Il s'agit de la 15e découverte de blanchon en baie de Somme, du 6e blanchon retrouvé vivant et du 4e blanchon de Vanesse. Tous les détails relatifs à cette saison hivernale 2017/2018 sont disponibles dans la synthèse rédigée par Aurore Feunteun, et sur l'article en ligne : http://l.picnat.fr/ngs

2.2. Reconnaissance individuelle et animaux marqués

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer de différentes manières : par reconnaissance de marques artificielles (bagues, plaques, marques…) ou naturelles dessins sur le pelage, cicatrices…) (figure 6).



© Yann Planque

Figure 6 : *Exemple d'un individu identifié grâce à sa bague : « Moutarde », n°245, échoué au Crotoy le 07/07/2017, pris en charge par le centre de soins du CHENE et revu en baie de Somme le 06/07/2018*

Chaque année, comme en 2018, ces marques ont été systématiquement relevées lors des sessions de terrains, et archivées en vue de futures études.

En 2018, un premier travail de centralisation, de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivis afin de pouvoir traiter au fur et à mesure les données à venir, et de continuer la saisie des données antérieures. Ce premier travail a déjà permis de recenser 81 phoques identifiés par photo-identification et relevés de bagues et de comptabiliser 251 ré-observations de ces animaux.

2.3. Finalisation du projet Eco-phoques

Débuté en 2015, le projet Eco-phoques s'est achévé en février 2018. Il se décompose en 3 axes : fonctionnement des populations de phoques, leurs rôles dans les écosystèmes (via les interactions trophiques notamment), et les interactions entre populations de phoques et activités humaines.

Dans ce cadre, les données acquises lors des comptages mensuels terrestres et aériens concertés ont été transférées pour permettre des analyses à l'échelle régionale. Des séances de terrain permettant de ramasser des fèces de phoques ont également été menées afin de collecter un maximum d'informations sur leur régime alimentaire.

L'ensemble des résultats est consultable dans le rapport final de cette étude (figure 7), consultable sur le site internet de l'association (http://l.picnat.fr/ndi).

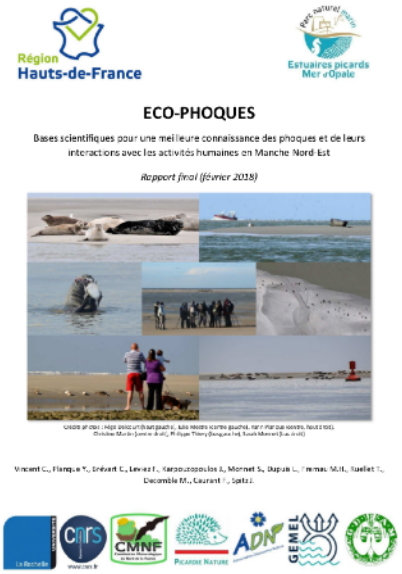


Figure 7 : *Rapport final du projet Eco-phoques, menés de 2015 à 2018, en partenariat avec de nombreuses structures régionales et nationales*

2.4. Synthèse sur la reproduction du Phoques gris



Figure 8 : *Synthèse des données disponibles sur la reproduction du phoque gris en baie de Somme et ses alentours, rédigée par Aurore Feunteun*

Fin 2017 et courant 2018, Picardie Nature a accueilli Aurore Feunteun, volontaire en service civique. Une de ses premières et principales missions a été de réaliser une synthèse des connaissances disponibles sur la reproduction du Phoque gris en baie de Somme (figure 8).

Finalisée en mars 2018, elle a fait l'objet d'une diffusion auprès des bénévoles du programme et sur le site internet de l'association (http://l.picnat.fr/new). Elle a également été valorisée dans un article paru dans le numéro 42 (1) de l' « Avocette », du mois de juillet 2018.

2.5. Participation aux études menés par d'autres structures

2.5.1. Etudes menées par le Parc Naturel Marin

En 2018, Picardie Nature a participé à 2 études menées par le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale : le projet Depress, consistant à **l'analyse et détermination des pressions et des effets cumulés produits par les usages de loisir dans les sites naturels du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale** ; et un **atelier de travail Oiseaux et Mammifères marins sur les sites Natura 2000 en mer dans les Hauts-de-France**, visant à discuter/finaliser l'état initial des DOCOB des sites Natura 2000 en mer « Ridens et dunes hydrauliques du détroit du Pas de Calais » (ZSC), « Récifs Gris-Nez Blanc-Nez » (ZSC) et « Cap Gris-Nez » (ZPS).

2.5.2. Etudes réalisées dans le cadre de la DCSMM

Le 11 octobre 2018, Picardie Nature a également été invité au Museum d'Histoire Naturelle de Paris pour participer à un atelier de travail. Il s'est déroulé **dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et de la nécessité de définir un nouvel indicateur (D10C4) sur l'enchevêtrement du biota dans les déchets marins**. Co-organisé par l'Ifremer, Bretagne Vivante et le Museum, il était intitulé « Contraintes biologiques d'un indicateur d'emmêlement de la faune marine par les déchets marins, et faisabilité d'une surveillance en France ».

2.6. Participation au séminaire RNE

En plus d'avoir participé à de nombreuses réunions et d'avoir répondu à plusieurs sollicitations d'appui aux politiques publiques, Picardie Nature a participé au séminaire annuel du Réseau National Echouage. Il s'agissait cette année de la XX^{e} édition du séminaire du Réseau National Echouages. Il s'est tenu les 10 et 11 novembre 2018, à La Rochelle en Charente-Maritime. Cet événement est l'occasion chaque année de se tenir informés des dernières études et actualités concernant les Mammifères marins à l'échelle nationale et internationale. De nombreux contacts avec les structures et experts nationaux y sont également possibles.

III. Gestion des échouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'observatoire PELAGIS de la Rochelle. Plusieurs membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Les bénévoles de Picardie Nature interviennent ainsi sur le littoral en cas de signalement d'un échouage tout au long de l'année. En 2018, 73 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 44 Phoques veaux-marins, 4 Phoques gris, 9 phocidés non identifiés, 15 marsouins communs, 2 Dauphins communs, 1 Dauphin non identifié, et 2 cétacés non identifiés.



3.1. Les animaux signalés échoués

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 9). Cependant, le pic des échouages se situe, comme chaque année, au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins.

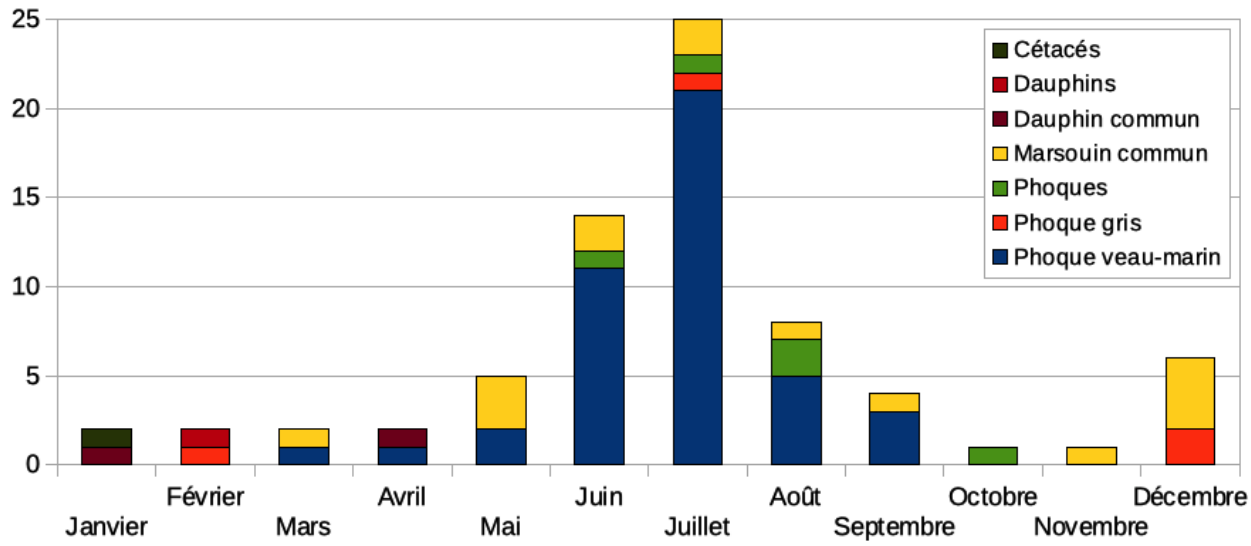


Figure 9 : *Répartition mensuelle des échouages en cours de l'année 2018*

3.1.1. Les animaux échoués morts

En ce qui concerne les animaux échoués morts, nous retrouvons à la fois des Pinnipèdes (n=15) et des Cétacés (n=20). Cependant, les individus retrouvés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Marsouin commun (*Phocoena phocoena*) avec 15 individus. 2 Dauphins communs (*Delphinus delphis*) ont également été retrouvés, ainsi que 1 dauphin et 2 cétacés dont l'état de décomposition ne permettait pas une identification plus précise. Pour les Pinnipèdes, 12 phoques veaux-marins, 1 phoques gris et 2 phoques non identifiés ont été retrouvés morts.

3.1.2. Les animaux échoués vivants

Seuls des pinnipèdes ont été retrouvés vivants sur le littoral (n=38). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, avec 32 individus signalés échoués, majoritairement pendant la surveillance estivale. 27 d'entre-eux étaient des jeunes émancipés (c'est à dire pas encore sevrés, qui avaient encore besoin d'être allaités par leurs mères).

Parmi eux, **10 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état sur le terrain**. En effet, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces.

Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser le grand public.

Parmi les 17 individus restants, différents cas de figure se sont présentés, dont :

- 2 jeunes étaient en réalité des prématurés, présentant encore leur lanugo (pelage blanc qui disparait à la naissance) et le reste du cordon ombilical. L'un deux a du être euthanasié et l'autre, une femelle, a été transféré le 02/06 vers le centre de soins de la LPA de Calais (figure 10). Elle a été baptisée Châtaigne.

- 10 jeunes nécessitant une prise en charge ont été transporté vers un centre de soins : 6 à la LPA de Calais (Châtaigne, Noyer, Pomme, Pistachier, Charme et Orange) et 4 au CHENE (Pêcher, Poirier, Mangue et Prunier).



© Damien Gosselin *© Christine Martin*
à gauche Châtaigne, jeune femelle prématurée, retrouvée le 02/06
à droite Mangue, jeune femelle posée à l'arrière d'un voilier dans le port du Hourdel, le 15/07
Figure 10 : *Exemple de 2 jeunes phoques veaux-marins non émancipés nécessitant une prise en charge.*

IV. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les Mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Lors de leur présence sur le terrain, les bénévoles sont intervenus 228 fois auprès des différentes activités présentes en baie. Ils ont recensé 142 dérangements, qui ont provoqué 124 mises à l'eau, sur l'ensemble de l'année, et 128 dérangements provoquant 112 mises à l'eau durant la Surveillance estivale. En période estivale, 87% des perturbations ont donc eu un fort impact sur la colonie, et donc potentiellement sur le bon déroulé de la reproduction.

4.1. Interventions en cas de dérangements

Les activités humaines peuvent engendrer une modification du comportement naturel des phoques se reposant sur les bancs de sable à marée basse : c'est ce que l'on appelle une « perturbation ». Le comportement des phoques diffère en fonction de la distance d'approche, de l'heure de la marée, du comportement du pratiquant, du type de pratique… Ces différents comportements sont classés grâce à un code, correspondant à 6 échelons, du moins impactant au plus impactant. Tous les codes, compris entre 1 et 6 correspondent à un « dérangement ». Les codes 4, 5 et 6, quant à eux, représentent un dérangement important, entraînant la fuite des phoques, qui prennent peur, et qui vont se réfugier à l'eau. C'est ce que l'on appelle une « mise à l'eau ».

Afin d'éviter les dérangements, les bénévoles présents sur le terrain vont ainsi à la rencontre des personnes susceptibles de provoquer un dérangement, mais aussi suite à un dérangement, afin de les sensibiliser : c'est ce que l'on appelle une "intervention".

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et surtout de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine maritime et terrestre. Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks (n=42) et des pirogues (n=14). Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, avec 55 mises à l'eau provoquées.

4.2. Surveillance estivale

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une « surveillance estivale » est mise en place chaque année depuis 1990. En 2018, elle s'est déroulée du samedi 9 juin au samedi 25 août 2018. Ce sont 34 bénévoles estivaux et 9 scouts qui ont participé à cette opération. Ils ont été assistés sur le terrain par plusieurs bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature.

Cette année, la « surveillance estivale » a pu être coordonnée par deux coordinateurs salariés. L'un était présent sur la première partie de l'été, et l'autre sur la deuxième partie. Ils ont ainsi pu prêter main forte aux 2 coordinateurs bénévoles de l'opération.

Les participants ont réalisé 45 sessions de terrain dans un but de suivi scientifique, 152 points d'accueil du public et d'observations, 13 sorties et 29 missions d'interventions pour des jeunes phoques isolés. Ils ont également permis de sensibiliser au minimum 24000 personnes, venues à leur rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

La sensibilisation du grand public reste l'action dominante de la « surveillance estivale » avec 50% du temps de terrain qui lui est consacré.

4.2.1. Principe

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces Mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche d'un groupe de phoques qui se repose hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se remettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux :

- leur temps de repos s'en trouve perturbé ;
- le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve troublé ;
- dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé, alors séparé de sa mère, se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais malheureusement pas toujours. De plus, certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

4.2.2. Organisation

En 2018, grâce à l'appel à manifestation d'intérêt, **une coordination salariée-bénévoles a pu être mise en place pour encadrer au mieux les 34 bénévoles estivaux, les 9 scouts et la volontaire en service civique présents cette année.** Ces personnes se sont organisées pour assurer une présence sur le terrain pendant 78 jours, du début de l'opération, le samedi 9 juin, à sa fin, le samedi 25 août 2018. Il est à noter l'extrême motivation des bénévoles de cette année 2018 et le plaisir de n'avoir à gérer aucun désistement sur tout l'été.

Rien qu'au cours de l'été 2018, les bénévoles sont ainsi intervenus 273 fois auprès de personnes risquant ou ayant provoqué un dérangement.

Lorsque le nombre de bénévoles le permet, une équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autres d'un reposoir sensible.

Dans ce cadre des piquets mobiles ont été créés et réalisés par les bénévoles du programme (figure 11). Ils sont ainsi positionnés autour du reposoir en question et permettent d'informer les promeneurs du secteur de la présence de phoques dans les 300 m.



© Picardie Nature
Figure 11 : *Piquet mobile posé près du reposoir « R7 », sujet à de fréquents dérangements*

Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin retrouvé seul sur la plage. Il s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances. La découverte de jeunes individus y était donc plus fréquente.

C'est également à cette période que les actions de protection et de sensibilisation sont les plus importantes. **Bien souvent, les personnes découvrant un jeune individu n'ont pas les bons réflexes en sa présence, par manque de connaissances sur la biologie de l'espèce.** Il est donc très important d'apprendre à un maximum de personnes à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. **La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.**

Dans le cas d'un jeune au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.

Cependant, cet été encore, des comportements inadaptés vis-à-vis de la biologie de l'espèce ont mené à la prise en charge d'animaux, qui ne le nécessitaient pas a priori. De nombreux attroupements autour des individus, tout comme des prises de photographies à quelques centimètres, pouvant empêcher les retrouvailles avec sa mère, ont encore été observés.

Dans ce cadre, 176 interventions ont également été réalisées par les bénévoles pour sensibiliser les personnes se trouvant à proximité d'un jeune phoque posé. En discutant avec elles, la plupart disent qu'elles ne pensent pas mal faire. Il s'agit tout simplement de curiosité et d'un défaut de renseignements sur la biologie et l'écologie de ces Mammifères marins. Le travail de sensibilisation reste donc toujours primordial !

V. Sensibilisation et information

Cette année, 241 animations (points d'observation des phoques au Hourdel, sorties guidées, expositions et conférences) ont été réalisées. Elles ont permis de sensibiliser au moins 33000 personnes, dont 24000 rien que durant les mois de juin, juillet et août. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année.

En plus de ces animations, de nombreux autres moyens de communication sont utilisés par Picardie Nature afin de sensibiliser un maximum de personnes et de les informer sur leur mode de vie et leur habitat.

5.1. Points d'observations

Les points d'observation sont une des actions de sensibilisation emblématique du programme. Sur l'ensemble de l'année 2018, ce sont ainsi 205 points d'observations qui ont pu être animés. Ils ont permis de sensibiliser plus de 31200 personnes. Rien que durant les 3 mois de l'été, 83 points d'observations principaux et 69 points d'observations secondaires (2 points d'accueils certains jours, un à la pointe du Hourdel, l'autre au parking de la route blanche) ont pu être tenus afin de sensibiliser plus de 24000 personnes.

Des longues-vues sont mises à disposition du grand public afin d'observer les phoques sur les reposoirs à marée basse. Les bénévoles répondent à leurs questions, expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent également sur la distance à respecter pour les observer sans les déranger. Ils peuvent aussi les inciter à s'informer sur la sécurité en baie de Somme, puisque chaque année des personnes se mettent en difficulté pour s'approcher des phoques.



© Lison Gaignon

Figure 12 : *Point d'observation du 17/07/2018*

Exception à la gratuité de la majorité des actions de sensibilisation, des sorties guidées sont également animées par les bénévoles réguliers. Celles-ci sont devenues payantes en 2017 pour aider à financer le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme.
En 2018, 35 sorties ont ainsi été animées. Ces 35 sorties ont également permis de sensibiliser de nombreuses personnes (237 adultes et 222 enfants).

Depuis plusieurs années, **des sorties guidées sont également programmées dans le cadre du Festival de l'Oiseau**. En 2018, elles étaient au nombre de 8.

5.2. Conférences et expositions

D'autres formats de sensibilisation sont également mises en place par l'association afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes. Il s'agit des conférences et des expositions.

Durant **le week-end Mammifères marins organisé par le CHENE** les 14 et 15 avril 2018, **une conférence sur les phoques de la baie de Somme a été donnée et un stand a été tenu** et agrémenté de quelques animations pour les enfants (figure 13).



© Association Le CHENE

Figure 13 : *Stand et conférence tenus lors du week-end Mammifères marins*

Une deuxième conférence a également été donnée en 2018, dans le cadre du 40e colloque de mammalogie organisé par le Groupe Mammalogique Normand (GMN), au nom de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Il s'est tenu à Caen les 20 et 21 octobre 2018. Un exposé de 20 min, intitulé « Les phoques en baie de Somme, de leur retour naturel dans l'estuaire à leur intégration aux paysages économique, culturel et scientifique » a ainsi été. Cette conférence a également permis de valoriser le travail réalisé par l'association au niveau national.

Une troisième conférence organisée à la Maison d'Arrêt d'Amiens, dans le cadre de la fête de la nature a permis à une vingtaine de détenus d'en apprendre et de débattre sur les phoques.

5.3. Stickers



Figure 14 : *Autocollant créé en 2018 afin de sensibiliser sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage*

En 2018, Picardie Nature a édité un autocollant de sensibilisation sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage (figure 14). Dès sa conception, il a été décidé de ne pas rattacher cette réalisation à une structure en particulier, afin de permettre son appropriation par tous, avec la volonté d'y faire figurer un phoque et une avocette, espèces emblématique de la baie de Somme.



Mission faune protégée & bâti

Les chauves-souris et les hirondelles sont des espèces protégées, malgré cela leurs populations restent fragilisées. Elles se nourrissent exclusivement d'insectes et **utilisent les bâtiments pour élever leurs petits** : les unes dans les toitures et les greniers, les autres au coin des fenêtres et des granges.
Picardie Nature délivre des conseils, mène des diagnostics et réalise des aménagements pour **faciliter la cohabitation** entre ces espèces et les particuliers, collectivités et entreprises.

I. Chauves-souris & Bâtiments

1.1. SOS Chauves-souris

Le SOS Chauves-souris apporte une réponse immédiate aux requérents en situation de détresse suite à la découverte de chauves-souris. En 2018, **136 sollicitations** ont été traitées, dont 131 pour la Picardie : Aisne (41), Oise (46) et Somme (42) : **volume similaire**.

1.1.1. Les requêtes et actions

- **93 sollicitations pour une chauve-souris blessée ou affaiblie**

Les Hauts de France ne comptant que 3 centres de sauvegarde, la gestion consiste en de **l'information et du conseil pour les individus pouvant être relâchés** rapidement. 10 cadavres ont été envoyés à l'ANSES pour le suivi sanitaire.

- **73 sollicitations pour une maternité de chauves-souris**

52 maternités avérées et 21 maternités suspectées : le taux de découverte annuel reste stable. Le SOS Chauves-souris apporte des informations précieuses sur la connaissance et l'écologie des espèces. 65 % des requérents sont favorables aux maternités. Pour d'autres lorsqu'elles retardent des travaux de plusieurs mois, l'acceptation est plus complexe.

45 % des interventions est réalisé : la période de détection des maternités de mai à juillet, associée à des épisodes de canicule et l'essouflement bénévole, rendent plus difficiles les interventions.

90 % des requêtes concernent une maison, 6 % des immeubles et 4 % des bâtiments publics.



© Fanny Filippa
Immeuble en propriété d'un bailleur social utilisé par la gendarmerie (02). La maternité de Pipistrelle communes dans le mur pose problème car elle retarde de 4 mois les travaux prévus en mai.



© Sophie Declercq
Maison dans le sud d'Amiens (80). Maternité de 45 Pipistrelles communes dans le mur de la maison. Des travaux sont en cours par le propriétaire : comment ne pas nuire aux chauves-souris ?

1.1.2. Le bénévolat

9 bénévoles ont consacré 20 heures à la gestion téléphonique des requêtes (86h salariées). 12 bénévoles ont consacré 30 heures pour les 47 interventions (15 interventions salariées). Soit **7 journée.homme.**

1.1.3. La connaissance de la faune sauvage en Picardie

Toutes les chauves-souris étant protégées par la loi, chaque information a été transmise à la base régionale www.clicnat.fr : 162 données dont 73 maternités !
66 % des maternités identifiées sont des espèces à sensibilité élevée au développement éolien.

Les espèces identifiées sont : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, la Sérotine bicolore, le Murin à museau noir, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées, l'Oreillard gris.

1.2. Accompagnement SOS Chauves-souris

En 2018, le focus s'est tourné vers les **maternités** pour lesquelles **aucun suivi n'était entrepris. Espèces non patrimoniales, maternités identifiées très peu nombreuses, toutes en bâtiment : sont-elles toujours présentes ? En quels effectifs ?**

2016 - 2017 - 2018	Nombre de gîtes à contrôler (Refuge CS)	Nombre de gîtes contrôlés (présence avérée)	Fidélité au site
Oreillard gris	34 (1)	14 (6)	43 %
Murin à moustaches	15	6 (4)	67 %
Murin de Natterer	3 (1)	1 (1)	100 %
Pipistrelle commune	64 (17)	32 (31)	97 %
Sérotine commune	15 (1)	16 (16)	100 %

L'investissement d'une volontaire en service civique a permis de démontrer que la fidélité au gîte est avérée. La discrétion des murins et oreillards conjugué aux pics de canicules, rend le dénombrement de l'effectif complexe car les individus changent de gîte plus fréquemment.
Ces inventaires ont relancé le contact avec les propriétaires.





© Sophie Declercq - © Fanny Filippa
Grenier d'une mairie où une maternité de Murin à moustaches est installée entre deux pièces de bois. Des travaux sont en préparation sur l'édifice : les chauves-souris n'étaient pas considérées

1.3. Opération Refuge pour les chauves-souris

12 nouveaux Refuges sont labellisés avec 8 particuliers, 3 communes et 1 centre de formation.
Les 70 Refuges picards concernent : **31 maternités (chiffre doublé!)**, 69 gîtes ponctuels (grange...), 14 caves, 63 jardins (48 ha).

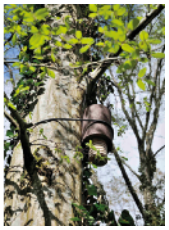
11 bénévoles et 12 propriétaires avec la salariée et la volontaire en service civique ont mené **41 actions** (équivalent à **30 journée.homme**) :

- **27 inventaires (chiffre doublé)** : comptage et suivi de maternités, 3 suivis d'hibernation.
- **5 aménagements** : un **chantier majeur dans un comble** (**NOUVEAUTÉ**) et des micro-gîtes.
- **7 actions de valorisation** : articles de presse, animation,




© Sophie Declercq
Chantier majeur d'aménagement pour la plus importante maternité de Sérotine commune





© William Mathot
Installation de micro gîtes avec les élèves de l'institut Charles Quentin

2ème édition de la journée d'échange des « Refuges pour les chauves-souris »



A **Hangest-sur-Somme** (80), cette journée a réuni une quarantaine de participants parmi lesquels plusieurs habitants de la ville.

Événement supplémentaire de la journée : **signature de la convention** avec la commune pour la maternité de Sérotine commune dans son église.



© Lucie Dutour

1.4. Action spécifique : inventaires et formation

2 sessions **« Coup de poing Chauves-souris »** ont consacré le temps d'un week-end la réalisation d'**inventaires chauves-souris** : sortie de gîte au coucher de soleil, recherche matinale et prospection en bâtiments en journée.

2 secteurs visés : Breteuil (60) et la Thiérache (02) : très sujets au **développement éolien mais connaissance fragmentaire de maternités** d'espèces sensibles à l'éolien, l'objectif de trouver de nouveaux gîtes fut atteint : 30 sites visités révélant **17 maternités !**

Calibrés pour constituer plusieurs équipes mixant les compétences, 4 bénévoles ont participé.



© Sophie Declercq
Plus importante maternité de Picardie de Pipistrelle commune se trouve dans le toit : 220 individus



© Fanny Filippa



© Sophie Declercq
Prospection en bâti à vue : deux sites à Oreillard gris

II. Hirondelles & Bâtiments

2.1. SOS Hirondelles

Le SOS Hirondelles apporte une réponse aux requérents rencontrant une difficulté avec un nid d'hirondelles. En 2018, **les sollicitations ont doublé ! 80 requêtes** dont 60 pour la Picardie : Aisne (17), Oise (16), Somme (26).
49 % des requêtes concerne un juvénile en détresse ou une question sur le comportement des oiseaux : une redirection ou une réponse brève est fournie.

40 % des requêtes cible des immeubles et bâtiments publics : la priorité leur est donnée. Travailler avec les gestionnaires de ces sites diffusera les pratiques sur le reste de leur patrimoine immobilier.

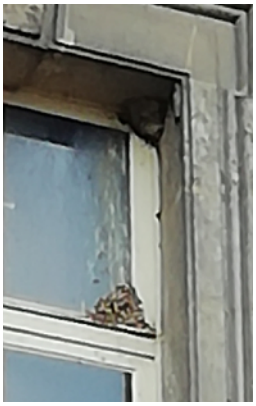
2.1.1. Les requêtes et actions

- **4 requêtes défavorables aux hirondelles à cause des fientes / nombre de nids non précisé**
  Un conseil téléphonique puis une proposition d'accompagnement pour organiser ensemble un aménagement a été faite sans aucun retour par la suite.

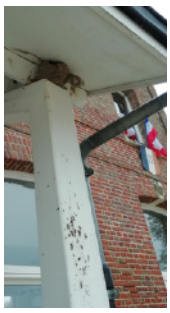
- **11 requêtes favorables aux nids pour informer d'un risque de destruction / 150 nids.**
  Particuliers, entreprises et gestionnaires immobiliers préparent des travaux et apprennent l'existence de la réglementation sur les hirondelles.
  Picardie Nature informe du mode opératoire général et propose de réaliser un diagnostic détaillé sur site. **La prise de conscience** de prendre en compte ces espèces **s'améliore**, par contre les **procédures et dossiers de demande** de dérogation paraissent démesurées et apportent une **contrainte réelle**.



© Sophie Declercq
Hôtel Dieu de Château-Thierry : un programme de rénovation exemplaire est lancé, soutenu par la mission Berne. Une vingtaine de nids d'hirondelles seront à terme déposés.



- **7 requêtes favorables où le gestionnaire veut accueillir les oiseaux / 250 nids**
  Particuliers ou élus veulent agir pour la biodiversité : l'idée d'installer des nichoirs ou d'aménager un lieu les séduit, aussi ils cherchent une structure pour réaliser l'action. Picardie Nature fournit les conseils et se déplace en cas de fientes gênantes.

© Sophie Declercq
Bibliothèque municipale et mairie : nids et fientes aux fenêtres et dans le hall

2.2. Accompagnement SOS Hirondelles

2.2.1. Aménagement d'une colonie d'hirondelle de fenêtre

Picardie Nature a mené un chantier sur la commune de Lawarde-Mauger-l'Hortoy pour faciliter la cohabitation avec les oiseaux : **planchette et nid artificiel sur la mairie en font un site exemplaire.**





© Sophie Declercq *© Jean-Michel Dupont*
Mairie : installation des planchettes

2.2.2. Diffusion de visuels

Les autocollants et panneaux faisant la promotion d'une cohabitation se diffusent en Picardie :






© Agnès Rameaux © Sylvie Lemaire © Alain Crochet
Panneaux installés : ferme, salle des fêtes, particulier

2.2.3. Recensement sur bâtiments publics : Anticiper c'est mieux !

L'analyse des requêtes SOS nids d'hirondelles démontre **une prise de conscience pour préserver la biodiversité**. Cependant, il y a une **méconnaissance sur la gestion** des nids en cas de travaux et de solution possible.

Picardie Nature a lancé une enquête de recensement participatif de nids auprès de ses adhérents, les naturalistes et le public.



53 personnes ont transmis leur observation : **800 nids sur plus de 100 communes** ont été recensés : des mairies (39%), des écoles (5%), des immeubles (8%), des églises (10 %) et à la marge une caserne de pompiers, une médiathèque, 3 hôpitaux, un château d'eau...

Pour chaque lieu, Picardie Nature a proposé un accompagnement pour faciliter la cohabitation avec les oiseaux (gênes, travaux) et valoriser leur présence.

III. Mission « faune protégée & Bâti » globalisée

3.1. Le champs d'acteurs diversifié



La posture de la mission se développe vers l'anticipation et **l'intégration systématisée des espèces protégées.** Picardie Nature a mené plusieurs entrevues avec des professionnels du bâtiment, des bailleurs sociaux et des architectes.
Les 1ers constats soulignent que le sujet est pris au sérieux, bon gré, malgré. Cela modifie les procédures actuelles. Les opérateurs sont curieux de n'avoir jamais été prévenus ni reçu de consignes claires pour gérer le sujet.

3.2. Communication

Une nouvelle **exposition de 15 panneaux** met en lumière la cohabitation avec les chauves-souris et les hirondelles !
Plus de détails :
http://l.picnat.fr/oma



IV. Contribution à d'autres projets

L'expertise de Picardie Nature s'est confortée et est reconnue : chantier et nids d'hirondelles, aménagement pour des chauves-souris, méthodologie d'opération.

Zoom sur un projet initié en 2017 et résultats 2018 :

Partenaire : SA HLM du Beauvaisis ; site de Bresles (60)

S.A. d'H.L.M.du BEAUVAISIS

Objectif : après avoir obtenu son arrêté préfectoral de destruction de nids d'hirondelles, la SA HLM a missionné Picardie Nature pour effectuer le suivi de chantier.

Réalisations : suivi de chantier pour la destruction de 14 nids naturels, installation de 28 nids artificiels aux lieux et périodes adaptées, médiation avec des usagers et suivi de nidification.



© Sophie Declercq
Dépose des nids



© Fanny Filippa
Installation des nids artificiels



© Fanny Filippa
28 nids occupés au total (artificiels et reconstruits)





Découverte Nature et Environnement

L'objectif de cette mission est la transmission des connaissances et l'expertise acquises par l'association, vers les différents publics afin qu'ils puissent agir en faveur de leur environnement.

I. Sensibilisation des jeunes

1.1. Le programme « les petits écocitoyens du Parc »

Le programme " Les petits écocitoyens du Parc" est mené tous les ans par le PNR Oise Pays de France avec 37 partenaires dont Picardie Nature. Il s'adresse aux écoles primaires localisées sur le territoire du Parc et a pour objectif une appropriation des enjeux de préservation du patrimoine historique et naturel auprès des enfants et à travers eux, les habitants du territoire.

En 2018, Picardie Nature a réalisé **16** **animations** auprès de plus de **658 élèves.** Ces interventions portaient sur l'eau (cycle de l'eau, habitants des mare), la biodiversité au jardin (nichoirs, mangeoires), la biodiversité des zones humides et leur protection et l'histoire de la forêt.

1.2. Le projet « créer des mares dans les villages ruraux en impliquant les citoyens », Agence de l'Eau Artois Picardie

Dans le cadre d'un appel à projet avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, Picardie Nature a proposé de « **Créer des mares dans les villages ruraux en impliquant les citoyens** ». Ce projet avait pour objectifs la création ou la restauration de mares dans des villages avec les habitants. Les mares bénéficiaires se situent dans des communes où les zones humides sont rares et les populations d'amphibiens peu denses (www.clicnat.fr), plus précisément, dans les Communes de Warloy-Baillon et de Hallencourt-Hocquincourt.





Restauration de mare à Hocquincourt



Création de mare à Hallencourt



Ce projet se découpait en 6 actions correspondant à 17 jours d'interventions comprenant : des **actions de sensibilisation des habitants** à la mare de leur village et à la nature plus largement, des **projets pédagogiques** avec les jeunes des regroupements scolaires locaux autour des mares, des **chantiers de création de mare à** Warloy-Baillon **et de restauration de mare** Hallencourt-Hocquincourt avec les citoyens : bénévoles, riverains, jeunes. Il a permis de toucher **316 personnes dont 134 élèves.** Pour la réalisation de ces projets l'association les Blongios a été sollicité.

1.3. Marché public de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour le jeune public, Amiens Métropole

Picardie Nature a été sollicitée par l'Association en Savoir Plus pour réaliser des interventions dans le cadre de leur marché avec Amiens Métropole pour l'année scolaire 2017-2018.
10 animations ont ainsi été réalisées de mars à juin 2018 auprès des élèves des écoles maternelles et primaires de la métropole sur les thèmes de "l'énergie", "énergie et le climat ", "l'eau en milieu naturel",
Ces animations ont ainsi permis de sensibiliser les **251** élèves.

Pour l'année scolaire 2018-2019, Picardie Nature a répondu au marché public de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour le jeune public d'Amiens Métropole avec les associations CPIE Vallée de Somme et En Savoir plus. **35 animations** ont ainsi été réalisées d'octobre à décembre 2018. sur le thème des déchets et de la consommation responsable. Ces animations ont ainsi permis de sensibiliser les **818** élèves.

1.4. Création d'une Aire Marine Educative sur la commune de Mers-les-bains

Une « Aire Marine Educative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin par le jeune public.

Contactée par le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale pour entrer dans la démarche des AME, Picardie Nature a mené un partenariat avec l'école primaire Jules Verne de Mers-les-Bains. L'année 2018 était donc l'année de lancement de l'Aire Marine Educative des **classes de CM1 (15 élèves) et de CM2 (21 élèves)** de l'école Jules Verne de Mers-les-Bains. **3 interventions** ont pu être réalisées. La première intervention a également permis l'organisation du premier Conseil des enfants.





© Virginie Greuez, enseignante des CM2 de l'école Jules Verne
Découverte en salle de la démarche AME, délimitation du secteur, puis découverte sensorielle de leur AME

1.5. Les autres projets scolaires et centre de loisirs

Le Pôle Découverte Nature et Environnement a mené des interventions auprès de **7 structures** accueillant des jeunes : **7 animations** ont accueilli **142 élèves et jeunes** dans leur découverte de la nature en Picardie.

1.6. Les Clubs Pour la Nature

Les clubs natures proposent aux groupes de jeunes qui s'intéressent à la nature d'étudier, d'agir et de sensibiliser ensemble !
4 clubs encadrés par Picardie Nature sont nés en 2018

- Les Bestioles à deux pattes à Noyon
- Les Copains de la Nature à Warloy-Baillon
- CPN les Vers-Fiers à Vers sur Selle
- Saveuse Nature à Saveuse

II. Sensibilisation du Grand Public

2.1. Les animations d'éducation populaire : gratuites et ouvertes à tous

Le calendrier des activités du site internet de Picardie Nature, des affiches, des articles de presse et les réseaux sociaux ont relayé les **321 rendez-vous de l'année.** Pour la famille, les individuels et les naturalistes, Picardie Nature a réalisé une fois encore une **programmation riche et variée** que **36 840 personnes** ont apprécié !
Il faut mentionner un volume d'activité moins important mais une qualité toujours au rendez-vous.

70% étaient **programmées par des bénévoles** (même niveau qu'en 2017) : 33 actions salariées ; 14 en commun salariés/bénévoles ; 274 réalisations bénévoles.

49 partenaires (23 associations, 20 collectivités et 6 structures privées) ont pris part à l'organisation de ces activités **(-5 par rapport à 2017)**.

Le détail des activités est le suivant :

- **53 sorties nature de découverte de la biodiversité** → 1 068 personnes
- 44 [=] sur différents thèmes de la nature (Chauves-souris, papillons, libellules, oiseaux, Amphibiens, toute faune confondue) → 609 personnes
- 30 [=] sorties sur les phoques de la baie de Somme → 459 personnes
- **205 points d'observation des phoques** [h] en baie de Somme → 31200 personnes
- **5 sessions d'étude de la faune sauvage** [↓] (Étudier les oiseaux de la forêt au chant)
- Création d'une zone de fleurissement sauvage au jardin pour abeilles sauvages
- Session d'initiation à l'observation de la faune sauvage picarde) → 41 personnes.
- **2 sessions et sorties pour la protection de la faune sauvage** → 9 personnes
- **9 ateliers** [↓] (construction de gîtes pour les insectes, Initiation à la permaculture, journée Hirondelles et Gare, construction de nichoirs, décorticage et analyse de pelotes de réjection, identification sur photo des papillons de jour et de nuit) → 186 personnes
- **2 chantiers nature** [↓] (Chantier nature sur larris, entretien d'un crapauduc) → 17 personnes**.**
- **26 conférences et expositions** [↓] → 605 personnes sur différentes thématiques nature & environnement (continuités écologiques, déchets, chauves-souris, biodiversité, protection des amphibiens, agroécologie, ...)
- **19 journées de stands associatifs** [↓]→ 1357 personnes



Point d'observation phoques



Exposition agroécologie et biodiversité



Stand fabrication de gîte à insectes

2.2. Les événements et opérations d'envergure

Certaines activités nature se sont inscrites dans le cadre d'évènements d'envergure mondiale, européenne, nationale ou régionale.

2.3. Les animations soumises à prestation : les sorties phoques

Les bénévoles de Picardie Nature ont animé **30 sorties nature** pour **59 personnes** d'un public familial et individuel sur la découverte des phoques en baie de Somme, mais aussi **8 sorties guidées** dans le cadre du **Festival de l'Oiseau** et **1 conférence** sur le thème des phoques à la maison d'arrêt d'Amiens pour **15 participants.**

III.Communication



Afin de que chaque Picard puisse avoir accès à nos informations et actualités nous diffusons à travers différents support de communication :

- par la presse papier
- via les réseaux sociaux (Twitter et Facebook principalement)
- à travers le site Internet www.picardie-nature.org

IV. Bilan chiffré des activités

Année 2018	Nombre d'interventions			Nombre de participants
Activités réalisées	**Bénévole**	**Salarié / Bénévole**	**Salarié**	
*** Sensibilisation pour les jeunes**				
> Projet écocitoyens PNR Oise Pays de France			16	658
> Projet « Créer des mares dans les villages ruraux en impliquant les citoyens », Agence de l'eau Artois Picardie			17	316
> Marché public, Amiens Métropole			45	1 069
> Création d'une Aire Marine Educative sur la commune de Mers-les-Bains			3	36
> Autres interventions			7	142
*** Sensibilisation d'éducation populaire à l'environnement**				
> Action vie associative (stand)	9	4	6	1 357
> Sortie nature				
Thèmes natures variés	35	6	12	609
Point d'observation phoques	205			31 200
> Atelier				
Découverte nature thèmes variés	2	3	4	186
> Chantier				
Protection faune sauvage (larris, crapauduc)	2			17
> Conférences & expositions				
Thèmes nature variés	20		6	605
> Session d'initiation / Perfectionnement				
Etude faune Sauvage	1	1	3	41
Protection faune sauvage (chauves-souris, hirondelles, phoques)			2	9
*** Sorties grand public à accès payant**				
Sortie phoques	39			595
TOTAL	**313**	**14**	**121**	**36 840**

Pour rappel, les actions des bénévoles se distingue de la manière suivante :

- **31 bénévoles** ont organisé et/ou réalisé des animations **de sensibilisation** (un peu moins qu'en 2017 : 39 bénévoles).
- **20 bénévoles :** tenue et animation de **stands** associatifs (26 en 2017).
- **29 bénévoles** ont participé aux animations et points d'observation des **phoques** : autant qu'en 2017

Ce bénévolat correspond à **la préparation, la réalisation des activités ainsi qu'au déplacement**. Il correspond à un investissement bénévole de 1261h soient **180 journées.homme (contre 216 en 2017).**

V. Conclusion et perspectives

Le pôle maintient ses actions fondamentales :

- **Valoriser et transmettre les connaissances sur la faune sauvage et sur l'environnement** par l'association, auprès du grand public ;
- **Sensibiliser les picards** aux thématiques environnementales et les inciter à agir pour la protection de la nature ;
- **Encourager, valoriser et soutenir les actions des bénévoles** dans tous les domaines où ils interviennent (animations de stand, ateliers, conférences, sorties, débats).

Sans l'énergie, les convictions et le temps investi par chacun et chacune des **80 bénévoles** de l'association, en cohésion étroite avec le travail des salariées mobilisés de Picardie Nature, les **360 activités vers le public familial & individuel** et les **88 interventions vers les jeunes** n'auraient pu être menées cette année encore.
En 2018, ce sont 36 840 personnes que **Picardie Nature a sensibilisées, a informées.**
80 bénévoles se sont investis dans les actions.

Remarques sur ces chiffres :
En 2018 comme en 2017, une diminution de l'investissement salarié sur les activités gratuites non subventionnées explique une **baisse du nombre d'activités** et donc de participants par rapport aux années antérieures.



Nature propre en Hauts-de-France

I. Contexte et problématique



Picardie Nature a été l'initiatrice en 2006 de la démarche **"Sentinelles de l'environnement"** qui vise deux objectifs :

- D'une part, permettre à chacun de devenir une "sentinelle", un observateur, au service de la nature, en signalant toutes atteintes à l'environnement : remblaiement de zones humides, pollutions, dépôts sauvages, destruction d'espèces ou d'habitats protégés... ;
- D'autre part, accompagner les citoyens et les élus dans leurs démarches administratives lors de constats d'atteintes à l'environnement.

Une démarche pleinement cohérente avec notre projet associatif, puisqu'elle vise à protéger la nature et l'environnement tout en intégrant un volet éducation, sensibilisation et écocitoyenneté.

Les dépôts sauvages de déchets constituaient à eux seuls la très large majorité des observations, jusqu'à 80% des signalements selon les années.

Pour mieux comprendre la problématique des dépôts sauvages de déchets et des décharges illégales à l'échelle régionale, Picardie Nature a développé entre 2015 et 2017, le projet **Nature Propre en Hauts-de-France.**

Le site internet de l'observatoire des dépôts sauvage de déchets est autrefois accessible sous le nom de domaine nature-propre-picardie.fr est désormais accessible via : http://www.nature-propre-hautsdefrance.fr/

Pour remplacer Yves Maquinghen qui a quitté l'association en 2017, nous avons accueilli Maïté Godefroy en CDD pour poursuivre l'action.

II. Problématique des dépôts sauvages de déchets sur l'arrondissement de Douai

A la fin de l'année 2017 nous avons été sollicités par la Sous-Préfecture de Douai à l'initiative du Sous-Préfet et d'une collectivité territoriale, le S3PI Hainaut-Cambrésis-Douaisis, pour établir un diagnostic de territoire, face constat d'une recrudescence de dépôts sauvages de déchets sur leur territoire depuis plusieurs années.

Maïté Godefroy a réalisé un travail apprécié des services de l'Etat et du président du SP3I, s'appuyant sur la saisie informatique sur notre site Nature Propre des dépôts, par les municipalités. Elle a pu ainsi croiser des données sur les caractéristiques des déchets, les localisations, la répartition et le fonctionnement des déchetteries, etc…

La participation au questionnaire d'enquête sur les dépôts sauvages de déchets a été excellente puisque l'ensemble des 64 communes de l'arrondissement ont participé.

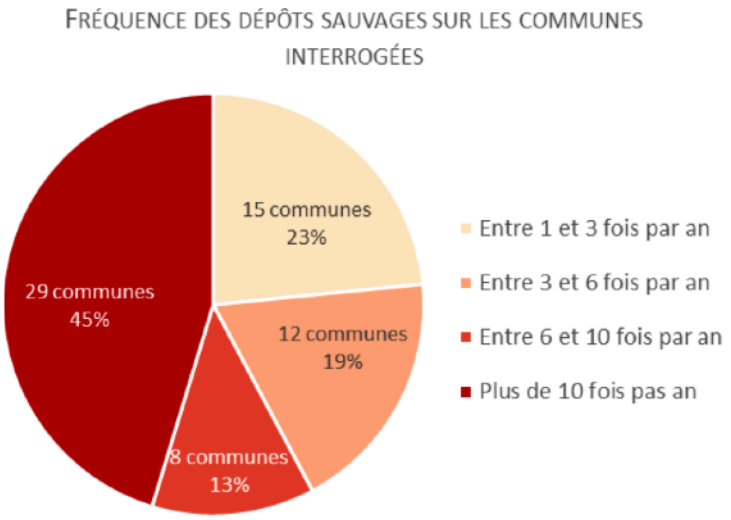


Illustration 1

Deux modalités de réponse ont été proposées aux participants : un retour du formulaire par e-mail ou voie postale ou la possibilité de le compléter directement en ligne : 17 communes ont utilisé le formulaire en ligne, soit 27% des participants.

Sur les 64 communes de l'arrondissement, 26 ont également fourni des données de localisation de dépôts sauvages via le site « Nature Propre » de Picardie Nature, ou en complétant les « fiches terrain ». Soit un taux de participation de 41% à la campagne de relevés de terrain. Au total 110 données de localisation de dépôts sauvages ont été collectées (à noter que des données ont également été enregistrées par Voies Navigables de France - VNF). La quasi-totalité des données étaient suffisamment précises pour être exploitées. La mobilisation pour l'envoi de données a été particulièrement importante sur la Communauté d'agglomération du Douaisis et la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent puisque les taux de participation sur ces collectivités sont respectivement de 48% et de 40%.

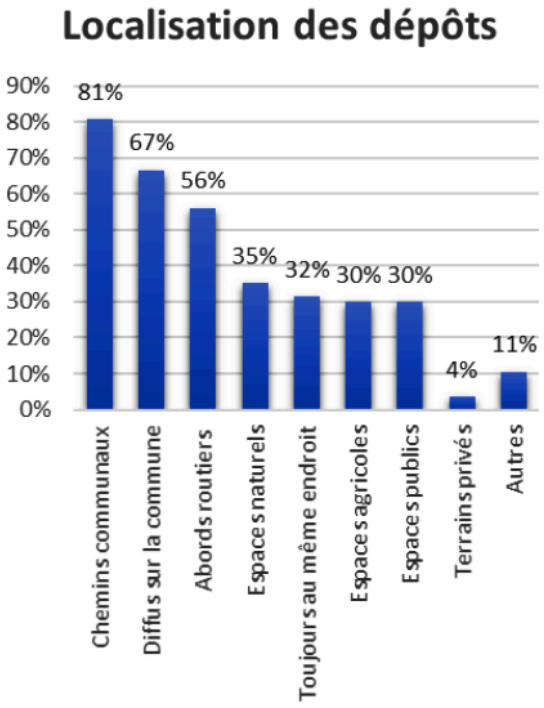


Illustration 2

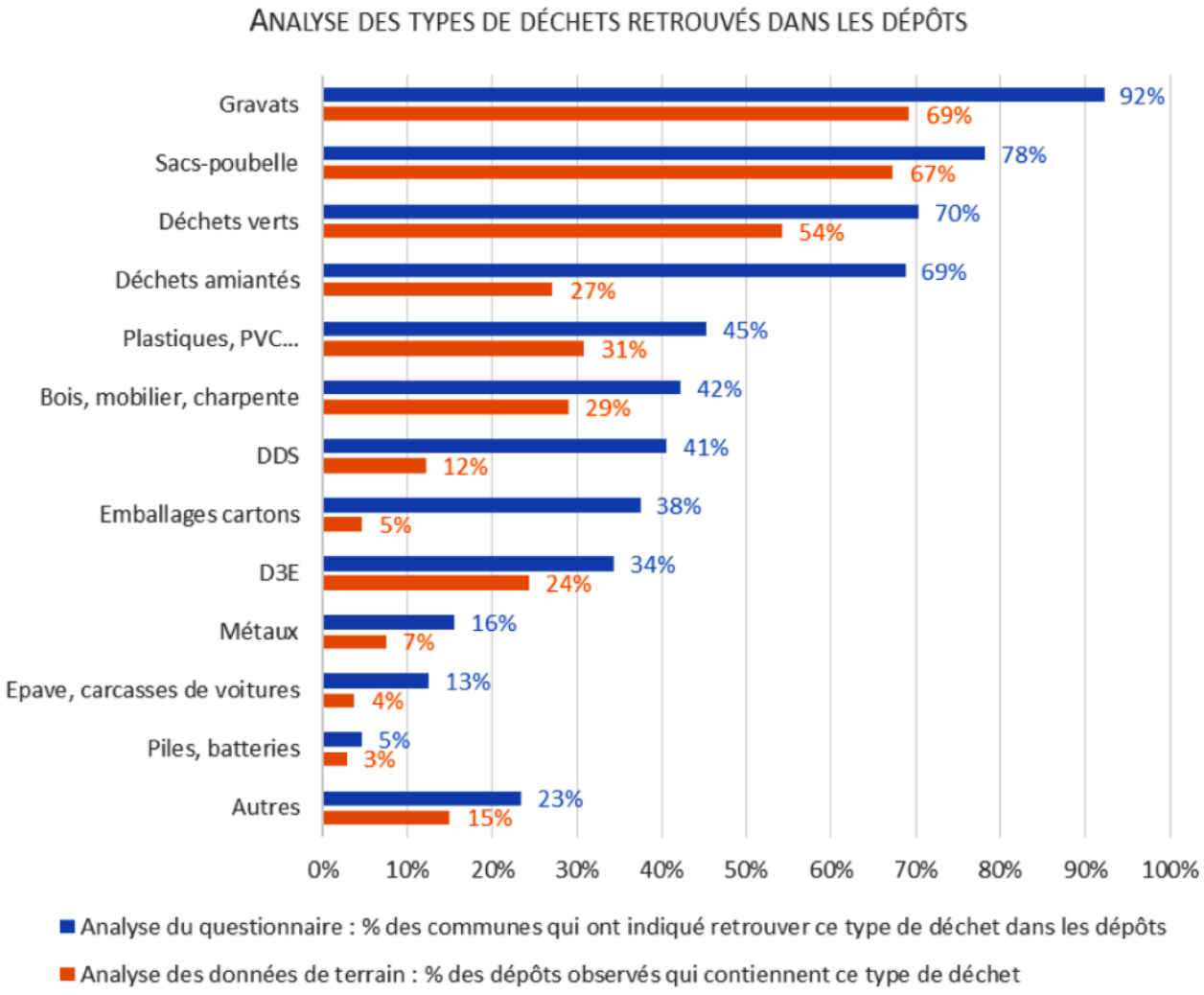


Illustration 3

Son diagnostic a été présenté aux élus, accompagné de fiches actions que le SP3I reprendra pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation de la population et des artisans, d'amélioration des services des déchetteries et de lutte contre les incivilités.

III.Conclusion

Malheureusement cette action Nature Propre a été déficitaire, sur le plan financier, depuis le début et nous n'avons pas pu poursuivre le travail engagé par Yves Maquinghen puis Maïté Godefroy.

Ce sujet étant récurrent en France et en Hauts-de-France, nous proposerons certainement dans les prochaines années un travail similaire avec des collectivités territoriales, la région et l'ADEME.

Vos notes


ENSEMBLE, ON DÉCOUVRE,
ON APPREND ET ON PROTÈGE
LA NATURE :
rejoignez-nous
SUR LE TERRAIN !
PICARDIE NATURE
©Thomas Hermant

PICARDIE NATURE

1 Rue de Croÿ
BP70010
80097 Amiens Cedex 3

Tél : 03 62 72 22 50

www.picardie-nature.org

UNION EUROPÉENNE

«l'observatoire faune en Picardie» et «l'opération faune protégée et bâtiments» sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires